



ASSEMBLEA DI
CORSICA

*Comité d'Évaluation
des Politiques Publiques*

**RAPPORT D'ÉVALUATION
DES DEUX COMMISSIONS DU COMITE
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
DE L'ASSEMBLEE DE CORSE SUR L'ACTION
DE LA COLLECTIVITE DE CORSE DANS
LE DOMAINE DE LA CRISE SANITAIRE**

(Période mars 2020 à septembre 2021)

DECEMBRE 2022



*Comité d'Evaluation
Des politiques publiques*

Les 8 personnes, ci-dessous qui ont participé au travail de rédaction du présent rapport, sont toutes issues de la société civile :

- Madame Marie-France BERENI-CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse,
- Monsieur Alain Di MEGLIO, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations,
- Monsieur Charles CASABIANCA, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,
- Madame Blanche CASANOVA, représentante des citoyens, Vice-Présidente de la commission de la méthodologie,
- Monsieur Gaston LEROUX-LENCI, représentant des citoyens, Rapporteur de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,
- Madame Christiane PIETRI, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation, Vice-Présidente de la commission chargée de l'évaluation,
- Madame Stella D'AMORE, représentante des citoyens, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation,
- Monsieur Filippo BOSNET, représentant le syndicat CFDT, Rapporteur de la commission de la méthodologie,

Pour le Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse :

- Monsieur Serge TOMI, Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse,
- Monsieur Nicolas OGNO, Directeur des Initiatives Parlementaires et de la Coopération, Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse,
- Madame Véronique COLONNA, Chef du Service de l'Evaluation et de la Prospective.

SOMMAIRE

Introduction.....	4
1. Le choix des politiques à évaluer	7
2. La planification du travail : questionnaires, auditions et synthèse	9
3. Les « usagers », au cœur du travail du Bureau et des commissions	10
4. Les documents de référence	15
5. Les auditions menées.....	27
6. Les enquêtes	44
7. Les préconisations	63
Conclusion.....	67

INTRODUCTION

Evaluer. Au cœur de l'action politique moderne, ce terme prend tout son sens tant le retour d'expérience n'est plus uniquement le monopole des organismes publics officiels. Et devient l'affaire de tous. Le citoyen est désormais associé aux actions en cours, futures ou passées. Il a son mot à dire. Mesure-t-on seulement la rupture amorcée ?

Ce changement de paradigme, balbutiant autant que prometteur, fait son entrée en Corse. Avec la mise en place du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques (CEPP), organe consultatif rattaché à l'Assemblée de Corse jette les bases d'une nouvelle construction sociale. Celle d'objectifs communs, de compétences partagées, de respiration démocratique, en somme. Sur ce chemin, aucun volontaire n'est de trop. Voilà l'enjeu.

En effet, l'Evaluation est un outil d'aide au pilotage des actions des Collectivités publiques et constitue l'un des attributs des démocraties modernes. Elle doit se réaliser dans un esprit de transparence, d'ouverture et de concertation.

Le Comité d'Evaluation, par la diversité de sa composition, contribue à une démocratie renouvelée, avec une évaluation des politiques publiques permettant la participation des citoyens et la mise en œuvre de recommandations à l'attention des élus de l'Assemblée de Corse et des membres du Conseil Exécutif.

Mais encore ? La particularité de notre Comité est son caractère innovant car de manière encore plus sensible que dans les formes existantes par ailleurs, dans d'autres régions, il octroie aux citoyens une possibilité accrue d'échanges et de dialogue, utile aussi bien à ceux qui dirigent qu'à l'ensemble de la population.

Le Comité d'Evaluation contribue aux relations de confiance et au dialogue permanent qui doivent s'établir entre l'Assemblée de Corse et l'Exécutif mais également entre ces institutions, leurs organes consultatifs et la population.

L'objectif du Comité d'Evaluation n'est pas de contrôler, ni de juger ou de sanctionner mais de proposer des pistes, pour une amélioration et un enrichissement des politiques publiques mises en œuvre par l'Assemblée de Corse. Cet organe, par le biais des quatre collègues qui le composent, est au service des citoyens, des associations, des syndicats, des socio-professionnels qui, de ce fait, sont en lien avec les élus qui y siègent également.

Il utilise pour ce faire des outils et des techniques d'évaluation adaptées, dans le respect du principe fondamental de distanciation, de façon à disposer d'une véritable culture de l'évaluation.

L'évaluation, contrairement à d'autres activités d'aide à la décision, diffère du contrôle de gestion, du contrôle interne, de l'audit conseil en organisation et des démarches qualité. L'évaluation des politiques publiques a une vocation plus globale, qui n'est pas centrée sur les coûts à court-terme mais interroge à plus long terme, l'ensemble des déterminants de l'action publique, ce qui suppose des analyses à la fois quantitatives et qualitatives.

Le Comité d'Evaluation se veut être un observateur avisé des politiques publiques mises en œuvre par la Collectivité de Corse et un indispensable « aiguillon » de façon à permettre aux élus de faire les meilleurs choix. Véritable espace de concertation, il donne la parole à toutes les composantes de la société insulaire.

Le Comité d'Evaluation peut aider les élus à adapter leur action pour remplir au mieux les objectifs qu'ils se sont fixés et à progresser pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques au service de la Corse et des Corses, avec le regard spécifique des citoyens.

De ce fait, chacun a bien conscience que derrière le formalisme de l'analyse ayant trait aux moyens juridiques, administratifs ou encore financiers, la question de savoir «ce qui fait sens» compte tout autant. Supplément d'âme de l'action publique diront certains, intégration de valeurs comme critère opérant pour d'autres, quelle que soit la définition retenue, telle est la voie empruntée par la Collectivité à travers la création de ce comité.

Le Comité d'Evaluation : quatrième organe consultatif de l'Assemblée de Corse.

Dans les faits, le Comité d'Evaluation des politiques publiques a eu une activité soutenue depuis sa création en janvier 2021, puisqu'il a tenu une quarantaine de réunions, tant plénières, que de son Bureau, de ses commissions et du comité de rédaction du présent rapport.

Ses deux commissions, constituées en mai 2021, la *Commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations* et la *Commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire*, ont ainsi travaillé durant près d'un an et demi (du mois de juillet 2021 au mois de novembre 2022), de façon commune, sur le thème de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire.

Enfin, il faut noter que par ses délibérations du 20 mai 2021 (n° 21/096 AC) et 16 décembre 2021 (n° 21/234 AC), l'Assemblée de Corse a pris acte du Règlement Intérieur* du Comité d'Evaluation.

Par ces délibérations, l'Assemblée de Corse a reconnu institutionnellement le Comité d'Evaluation des politiques publiques en lui consacrant un chapitre spécifique (chapitre 1^{er} du

Titre VI) et
5 articles (n° 100 à 103) achevant ainsi la modernisation des institutions de l'Assemblée de Corse.

Le Comité d'Évaluation devient ainsi le 4^e organe consultatif de l'Assemblée de Corse après le CESEC, la Chambre des Territoires et l'Assemblea di A Ghjuventu.

* Le **règlement intérieur du Comité d'Évaluation** précise en son **article 9** que « *Chaque évaluation donnera lieu à un rapport thématique assorti de propositions* » et que « *Ces rapports, après avoir été adoptés par le Comité, sont transmis par la Présidente (du Comité) à la Présidente de l'Assemblée de Corse, au Président du Conseil exécutif et à la Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, qui les communiquent aux membres de leurs instances respectives* ». Cet article précise également que ces rapports « *font l'objet, notamment, d'une publication sur le site de la Collectivité* ».

L'article 25 relatif au rôle des commissions, ajoute que « *Chaque commission assure la préparation, l'instruction et le suivi d'une évaluation d'une ou de plusieurs politiques publiques. A ce titre (...), elle adopte un rapport général comportant des préconisations en vue de le soumettre à l'approbation du Comité* ».

1. Le choix des politiques à évaluer : crise sanitaire, logement, gestion des déchets : le triptyque fondateur

Le Comité d'Evaluation des Politiques Publiques (CEPP) lors de sa séance plénière du 10 mai 2021, a rappelé la démarche suivie par le Comité dans le choix des politiques à évaluer : un appel a d'abord été transmis à l'ensemble des membres du Comité, leur demandant d'indiquer au moins deux préférences de politiques à évaluer et d'en exposer les motivations.

Une large consultation a ainsi été menée auprès des membres du Comité d'Evaluation durant le **1^{er} semestre 2021** sur la base d'un questionnaire, ce qui a permis de déterminer trois thèmes d'évaluation pour les deux prochaines années. Ont ainsi été retenus de façon majoritaire lors de la **réunion du Comité d'Evaluation du 10 mai 2021 : l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire, la spéculation foncière et immobilière et enfin la crise des déchets, les transports ayant également été choisis parmi les politiques à évaluer prioritairement.**

Le Bureau a ensuite construit une grille de lecture, au moyen de plusieurs critères (le nombre de préférences obtenues, l'actualité du problème, le coût des moyens mobilisés), de façon à faire ressortir des ordres de priorités pour faciliter les choix en séance plénière. Les thématiques de la Santé, des Déchets, de la Précarité, du Logement avec les difficultés posées par la Spéculation immobilière ont été considérées comme les priorités exprimées par les membres du Comité.

Le Bureau a majoritairement retenu les politiques de la Santé et des Déchets au titre des évaluations de fond à engager à la rentrée.

Conformément aux choix exprimés, le Bureau a proposé de commencer par aborder le thème de la santé sous un angle s'avérant à la fois d'actualité et relativement commode à cerner : la gestion de la crise de la Covid-19 en Corse pour ce qui relève de l'action de la Collectivité de Corse.

Le domaine de compétence de la santé étant un domaine régalién de l'Etat, le Comité a souhaité circonscrire son périmètre d'intervention aux seules actions engagées par la Collectivité de Corse durant la période de mars 2020 à septembre 2021.

C'est là un sujet suffisamment riche, comportant des mesures diverses (sanitaires, économiques, sociaux ou éducatifs), en partie indépendantes de celles édictées au niveau national, qui se prêtent à évaluation comme à propositions, et pourraient faire l'objet d'un premier rapport. De

cette façon, le Comité entend « frapper les trois coups » de sa mise en place en quelque sorte, avec un sujet satisfaisant aux critères de préférences, d'actualité comme de coût ; et un premier rapport, comportant un bilan des mesures prises et préconisant des améliorations, serait de nature à étayer sa position.

Dans le même esprit, le Bureau a estimé judicieux de constituer une structure d'appui méthodologique pour contribuer au démarrage des évaluations en apportant des outils et indicateurs.

Le Comité d'Evaluation des Politiques Publiques a validé les propositions du Bureau de constituer deux commissions chargées d'évaluer la gestion de la crise de la Covid-19 par la Collectivité de Corse et de définir un cadre transversal d'appui méthodologique, par 15 voix contre 4 et 3 abstentions. Après concertation avec les participants, le Comité d'Evaluation a validé les membres des commissions et constitué les bureaux des deux commissions :

- **Commission en charge de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire :**

- M. Charles CASABIANCA, Président,
- Mme Christiane PIETRI, Vice-Présidente,
- M. Gaston LEROUX-LENCI, Rapporteur,

- **Commission d'appui méthodologique :**

- M. Alain di MEGLIO, Président,
- Mme Blanche CASANOVA, Vice-Présidente,
- M. Filippo BOSNET, Rapporteur.

Ainsi, le Comité d'Evaluation après avoir longuement travaillé depuis janvier 2021 et notamment lors de réunions de son Bureau et du Comité réuni en séance plénière, de février à mai 2021, est parvenu à arrêter la **liste de ses évaluations pour les années 2021 et 2022**.

Il a été convenu que les évaluations liées à la spéculation foncière, aux déchets et aux transports, devront être menées sur une période plus longue **d'un à deux ans au minimum**, et que les moyens afférents devraient nécessairement être accordés au Comité d'Evaluation. A cet égard et afin de mener à bien ces évaluations dites « lourdes », il conviendra qu'une méthodologie spécifique soit mise en œuvre, avec l'appui technique d'un expert extérieur (consultant, cabinet...) et des services de la Collectivité de Corse (Direction de l'Evaluation) alors mis à la disposition du Comité d'Evaluation.

«Le Covid a montré que la santé n'est pas une politique publique comme une autre, mais une politique publique qui entraîne toutes les autres» (discours du Président de la République, 7 Janvier 2022, Evry, vœux aux soignants).

2. La planification du travail : questionnaires, auditions et synthèse

Les commissions se sont données une **méthode** et un **calendrier** de travail commun à la rentrée 2021, pour pouvoir travailler un rapport sur le premier semestre 2022. Après la rédaction d'un questionnaire, vint le temps de la réception des réponses, de leur dépouillement puis des auditions. Enfin, la synthèse de ces divers éléments a fait l'objet du présent rapport. Il est assorti de préconisations.

Réunions de travail conjointes des 16 février, 2 mars et 23 mars 2022.

⇒ **En annexe les comptes-rendus des réunions des deux commissions.**

Auditions des parties prenantes :

- Monsieur Jean Guy Talamoni, le 6 avril 2022, (Ancien Président de l'Assemblée de Corse),
- Madame Bianca Fazi, le 6 avril 2022, (Conseillère exécutive en en charge de la santé et du social),
- Madame Mylène Ogliastro, le 19 avril 2022, (virologue, Présidente du conseil scientifique de Corse),
- Madame Marie-Antoinette Maupertuis, le 24 mai 2022 (Présidente de l'Assemblée de Corse, ancienne Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse).

⇒ **En annexe les comptes-rendus des réunions des auditions.**

- Réalisation et envoi des questionnaires : du 31 mai 2022 au 2 juin 2022

(17 questionnaires envoyés),

- Réception des réponses : du 10 juin au 2 novembre 2022

(14 réponses parvenues),

- Dépouillement des enquêtes : juillet 2022,

- Travail de synthèse : de juillet à novembre 2022,

- Présentation du rapport : janvier 2023,
- Diffusion du rapport : janvier 2023.

3. Le point de vue des « usagers » au cœur du travail du Bureau et des Commissions

La première **réunion de travail du 6 juillet 2021, réunion d'installation des deux commissions**, a conduit les deux présidents de commission à s'interroger sur la faisabilité du travail à organiser par les commissions, sur la possibilité de réaliser des évaluations légères sur la base de la technique du ressenti, compte tenu des ressources du Comité.

Il a été convenu qu'il appartiendrait à la Commission Méthodologie de suggérer à la Commission Evaluation des pistes de travail. Il a également été proposé que la Direction de l'Evaluation de la Collectivité, qui est un service opérationnel, puisse présenter les moyens à sa disposition et faire une communication dans le cadre de ses missions dédiées.

Les Commissions ont validé la période d'évaluation, qui a été définie sur la période du 1^{er} mars 2020 au 30 septembre 2021.

Les Commissions ont travaillé conjointement à affiner et à revalider la question évaluative, avec des sous-questions, ce qui a déterminé le premier tri et la première méthodologie à mettre en place. En effet, un seul et unique objectif a servi de fil rouge : le point de vue des usagers. Aussi, la principale préoccupation a été de « mesurer les effets » à court et moyen termes des différentes actions engagées. La politique mise en œuvre par la Collectivité de Corse lors de la crise du Covid a-t-elle atteint les objectifs assignés ?

Les participants ont défini et validé le principe fondamental des auditions des acteurs politiques durant la crise sanitaire (cf. en annexe la liste de ces personnes). Le format des auditions a été fixé à 20 minutes, sur la période de référence, avec des questions précises à poser.

Enfin, les Commissions ont défini les publics cibles à enquêter, les usagers du secteur médical, les professionnels de santé et les principaux acteurs de la Collectivité de Corse.

- **Un tableau récapitulatif disponible sur le site dédié au Comité d'Evaluation et des documents accessibles.**

L'idée de l'établissement d'un recueil de données avec une importante matière issue de la Collectivité de Corse, comme les comptes rendus des Conférences des Présidents de l'Assemblée de Corse, les réunions spécifiques, les motions, les délibérations, les prises de positions et notamment celles du Conseil Scientifique, les communiqués de presse, s'est imposée. Un tableau

synthétique répertorie l'ensemble de ces documents et sera accessible sous format numérique sur le site dédié du Comité d'Evaluation.

Lors de la **deuxième réunion de travail du 16 février 2022**, les Commissions ont entériné la question évaluative initiale de la Commission « Evaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire », qui avait été adoptée en avril 2020 : *« Depuis janvier 2020, les services de l'Etat et de l'A.R.S. ont mis en œuvre différents plans d'actions pour faire face à la pandémie. De son côté, quelles sont les différentes initiatives que la Collectivité de Corse a prises pour faire face à la crise sanitaire de la Covid 19 et est-ce que celles-ci ont répondu et répondent aux attentes de la population ? »* Cette question a été le point de départ des ateliers de travail. Les participants des Commissions ont noté qu'il s'agit là d'un travail important à définir et à réaliser.

Les Commissions ont validé la volonté de présenter un rapport, un dossier, une synthèse du travail réalisé mais la question des rédacteurs, de la formalisation et de la cible livrable reste posée.

L'évaluation des professions de santé, par un questionnaire de satisfaction, est validée ; une base de données est disponible pour les Commissions.

Lors de cette réunion de travail, **Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette Maupertuis** a apporté son aide au Comité d'Evaluation dans le cadre du travail de ses Commissions. « Aux manettes » pendant la crise sanitaire, elle a porté à la connaissance des membres des commissions qu'elle a présidé l'Agence du Tourisme de la Corse lors de la précédente mandature et que les services disposent de bilans de cette période. Elle a invité les membres des Commissions à une série d'interviews avec des acteurs qui ont déployé et mis en œuvre la politique sanitaire de la Collectivité de Corse et ceux qui ont été impactés par ces politiques. Elle a suggéré que les membres des commissions ciblent certaines catégories de populations.

Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette Maupertuis a proposé une reformulation de la question évaluative :

« **Quelles sont les initiatives qui ont été prises pendant la crise du Covid et ont-elles répondu aux attentes ?** ». Mais elle a souligné que la question : « **Quelles étaient les attentes de la population corse pendant cette période ?** » était **incommensurable**. En fonction de la représentation de chacun, elle considère qu'il y aura des attentes différentes. Pour la méthode, elle suggère d'avoir des questions évaluatives et d'autres méthodes plus quantitatives.

Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette Maupertuis a conseillé de préparer un **guide d'entretien pour les auditions**. Elle a suggéré d'avertir en amont les personnes qui seront auditionnées de façon à ce qu'elles préparent leur audition avec tous les documents nécessaires. Elle a estimé qu'il faudra aussi « recontextualiser » l'intervention de la Collectivité de Corse durant la période à traiter. Elle a indiqué que le travail des Commissions du Comité d'Evaluation aura une valeur patrimoniale, compte tenu du contexte et que le rapport qui sera rendu aura aussi une valeur pour l'avenir. Elle a rappelé que le travail d'évaluation des politiques publiques est conforme à ce que l'on attend d'une démocratie participative, avec un contrôle des institutions.

Les Commissions ont ainsi validé le choix d'un guide d'entretien des auditions.

Les mesures votées par l'Assemblée de Corse pendant la crise sanitaire ont été répertoriées et figurent dans le tableau de synthèse regroupant la liste des documents recueillis.

Lors de la **réunion du 2 mars 2022**, **Mme la Présidente du Comité d'Evaluation** a remercié la **Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse** pour sa participation active aux travaux des deux Commissions et a indiqué que son audition par le Comité d'Evaluation sera programmée prochainement (nb : le 24 mai 2022). Elle a précisé que dans le travail d'évaluation à mener et notamment lors des auditions, il serait nécessaire d'interroger aussi les associations d'usagers de la santé.

Compte tenu de la masse de documents, du temps imparti et principalement au regard des ressources affectées au Comité d'Evaluation, **Mme la Présidente du Comité d'Evaluation** a proposé de **retenir deux ou trois mesures qui ont été prises par la Collectivité de Corse et de les évaluer**. Les participants devront ainsi préparer le type de question qui sera à poser aux personnes qui seront auditionnées. Elle a confirmé qu'elle a adressé un courrier à **M. le Président du Conseil Exécutif** pour l'informer qu'avec son accord, les Commissions solliciteraient les conseillers et conseillères exécutifs ainsi que les fonctionnaires et les personnes qui ont pris des décisions au moment de l'adoption des mesures de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire, et que le Comité recevrait avec grand intérêt tous les conseils et assistances qu'il voudra bien lui apporter.

Les Commissions ont travaillé à un questionnaire de satisfaction, de façon à connaître l'impact des mesures prises sur le quotidien des gens, la définition des mesures à retenir et leurs cibles.

Auditions des parties prenantes

Les auditions des parties prenantes ont été programmées dans un format de 20 minutes, du 30 mars 2022 au 24 mai 2022 (sous format «Teams») et elles ont visé les personnes qui ont piloté les politiques mises en œuvre dans le domaine de la crise sanitaire, à savoir :

- **M. Jean-Guy Talamoni, Ancien Président de l'Assemblée de Corse - 6 avril 2022,**
- **Mme Bianca Fazi, Conseillère exécutive en charge de la santé et du social, représentante du Président du Conseil Exécutif de Corse - 6 avril 2022,**
- **Mme Mylène Ogliaastro, Présidente du Conseil Scientifique de Corse - 19 avril 2022,**
- **Mme Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse et ancienne Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse - 24 mai 2022.**

Les questionnaires de satisfaction à l'épreuve des différents secteurs.

Entre le 8 juin et le 1^{er} juillet 2022, 17 questionnaires de satisfaction ont été adressés à diverses personnes représentant des collectivités, des entreprises, des associations, des ordres de médecins et d'infirmiers et des usagers du système de santé ayant joué un rôle actif durant la crise sanitaire. Il leur a permis d'apporter des réponses et des préconisations issues de leur expérience dans leurs domaines respectifs. Le courrier-type adressé à ces personnes, qui comportait 5 questions, est joint en annexe.

14 réponses sont ainsi parvenues à la date du 2 novembre 2022, présentées ci-dessous par ordre chronologique de réception.

1. M. Pierre Mattei, Président de la Corsica Ferries - 8 juin 2022,
2. M. Dominique Lazzoni, Président France Assos Santé Corse (usagers de la Santé) - 13 juin 2022,
3. M. Luc Bereni, Président du Directoire d'Air Corsica - 14 juin 2022,
4. Mme Vannina Borromei, ancienne Présidente de l'Office des Transports de la Corse - 14 juin 2022,
5. M. Pierre-Antoine Villanova, Directeur Général de la Corsica Linea - 21 juin 2022,
6. Docteur Jean Canarelli, Président de l'Ordre des Médecins de Corse du Sud - 26 juin 2022,
7. Mme Christine Boutroix, Infirmière, membre de l'Ordre des Infirmiers de Corse du Sud - 29 juin 2022,
8. Mme Raphaëlle Martinetti, Infirmière, membre du Conseil Interdépartemental des Infirmiers de Corse - 30 juin 2022,
9. Mme Pascale Lardies Ceccaldi, Infirmière, Cadre Formateur Puériculteur, Elue de l'Ordre des Infirmiers de Corse du Sud - 1^{er} juillet 2022,
10. M. Michel Biancamaria, Directeur de La Méridionale - 1^{er} juillet 2022,
11. Mme Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse, ancienne Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse - 1^{er} juillet 2022,
12. Mme Monique Perpignan Emmanuelli, Infirmière en Corse du Sud - 2 juillet 2022,
13. Docteur Antoine Grisoni, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé - 29 juillet 2022,
14. Mme Marie-Christine Viale, Directeur adjoint en charge des opérations et de la performance du Centre Hospitalier de Bastia, à la suite du questionnaire adressé au Docteur André De Caffarelli, Chef du Service des Urgences, remplacé par M. le Professeur Gilles D'Honneur
-
2 novembre 2022.

- * Organismes n'ayant pas répondu au questionnaire envoyé en juin 2022 (à la date du 2 novembre 2022) : ADEC, Conseil régional de l'Ordre des médecins de Corse et Centre Hospitalier d'Aiacciu.

oooo

La question évaluative a été re-précisée lors d'une réunion des deux Commissions du 1^{er} juin 2022 :

« Depuis janvier 2020, les services de l'Etat ont mis en place un plan d'actions pour faire face à la pandémie. La Collectivité de Corse, pour sa part, a dû prendre des mesures d'urgence pour pallier les carences constatées ; celles-ci ont-elles répondu aux attentes de la population dans le domaine sanitaire, présent objet de cette évaluation ? ».

Mme la Présidente du Comité d'Evaluation a proposé de faire usage d'un **guide d'entretien** basé sur les 4 questions suivantes :

- **1^{ère} question** : Pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?
- **2^e question** : Quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?
- **3^e question** : Avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?
- **4^e question** : Selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Lors de la **réunion du 1^{er} juin 2022**, le Comité de rédaction a validé la trame du rapport selon le plan ci-après :

- 1- Une **introduction** : elle rappelle la démarche engagée par le Comité d'Evaluation, qui aboutit au travail de la commission, qui rappelle également la méthode choisie, celle du ressenti et les modalités du travail (réunions, auditions...), les types de questions, les questionnaires d'évaluation. Cette introduction prendra en compte l'audition de **Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse** du **24 mai 2022** sur les grandes règles de l'évaluation. L'accent sera mis sur le travail bénévole des membres du Comité d'Evaluation et le manque de moyens.
- 2- Le **corps du rapport** : il rappelle le travail des Commissions. Le rapport reprendra une synthèse des réunions et des décisions prises.
- 3- Les **auditions** : celles-ci sont présentées, in extenso, en annexe constituant une base de données importante.
- 4- Les **questionnaires d'évaluation** : les questionnaires et la consolidation des résultats seront présentés.
- 5- Les **recommandations à faire** (au nombre de trois).
- 6- Les **annexes** : celles-ci reprendront toutes les sources du rapport, les comptes rendus, les auditions...

Les deux Commissions ont travaillé à l'élaboration, à partir de la question évaluative précitée, d'un questionnaire basé sur un panel représentatif dans les domaines concernés permettant de lancer le programme des auditions des différents acteurs qui sont intervenus durant la crise sanitaire, et ce pour la période considérée. Pour ces auditions, une grille d'entretiens a été rédigée, basée sur un questionnaire de cinq questions (et non 4 comme prévu initialement) établies à partir d'une base de données.

(Cf. point 6 : Les enquêtes)

4. Les documents de référence

DOCUMENTS DE REFERENCE CONSTITUANT

UNE BASE DE DONNEES *

SECTEUR « SANITAIRE »

(Années 2020/2021)

1. Liste de documents concernant le Président de l'Assemblée de Corse (discours, rapports et communiqués) et dossiers de presse de décembre à février 2020

- Communiqué + dossier de presse Assemblée de Corse : « **Exiger un test négatif au départ des liaisons maritimes et aériennes vers la Corse** ». 13 décembre 2020,
 - Discours du Président de l'Assemblée de Corse : « **L'administration d'Etat a failli. Les élus corses doivent imposer la prise en compte de leur légitimité** ». 5 novembre 2020,
 - Communiqué de presse du Président de l'Assemblée de Corse « **La crise sanitaire et aux mesures unilatérales décidées par Paris** ». 27 octobre 2020,
 - Discours du Président de l'Assemblée de Corse : « **Tirer expérience de la crise et préparer l'avenir** ». 29 mai 2020,
 - Communiqué + dossier de presse Assemblée de Corse : « **Report de la rentrée de septembre : le vote de l'AC doit être respecté** » 12 mai 2020,
 - Communiqué de presse + dossier presse Assemblée de Corse : **Suite au vote de l'Assemblée de Corse relatif au déconfinement** » 8 mai 2020,
 - Discours du Président de l'Assemblée de Corse : « **Fermer les écoles, cela ne veut pas dire abandonner les enfants** » 7 mai 2020,
 - Communiqué + dossier de presse Président de l'Assemblée de Corse : « **Il est urgent d'annoncer le report de la rentrée scolaire en septembre** » 5 mai 2020,
 - Communiqué de presse + dossier de presse Président Assemblée de Corse : « **Contre la réouverture des établissements scolaires avant la rentrée de septembre** » 28 avril 2020,
-

* *Ces documents seront consultables sur le site de l'Assemblée de Corse dédié au Comité d'Evaluation.*

- Discours du Président de l'Assemblée de Corse : « **Nous avons vu les corses faire leur « Métier d'Homme» 24 avril 2020,**
- Communiqué de presse du Président de l'Assemblée de Corse : « **Préparer le déconfinement : la proposition du Président de l'Assemblée de Corse» 18 avril 2020,**
- Communiqué de presse Assemblée de Corse : « **Covid 19 : Mesures pour réduire les contacts et les déplacements», 6 avril 2020,**
- Rapport du Président de l'Assemblée de Corse : « **Lutter contre le covid 19» 27 mars 2020,**
- Communiqué + dossier de presse Assemblée de Corse : **les demandes de la Conférence des Présidents 20 mars 2020,**
- Communiqué de presse Assemblée de Corse - Crise du Coronavirus : «**Pour la généralisation des tests de dépistage» 19 mars 2020,**
- Communiqué de presse Assemblée de Corse - Covid 19 : actualités **16 mars 2020,**
- Communiqué de presse + dossier presse Assemblée de Corse - Commission Permanente, Coronavirus : « **Suite à la réunion avec la cellule de crise interministérielle» 12 mars 2020,**
- Communiqué de presse Assemblée de Corse - COVID 19 : « **Adoptez les bons gestes » 10 mars 2020,**
- Les propositions du Président de l'Assemblée de Corse. Crise du coronavirus **9 mars 2020**
- Conférence de Presse - Commission Permanente **4 mars 2020,**
- Conférence des Présidents. Assemblée de Corse **25 février 2020.**

1. Liste des délibérations de l'Assemblée de Corse 2020/2021 (COVID) : 14 février 2020 au 30 septembre 2021

*** DELIBERATIONS 2020 :**

- **Délibération N° 20/042 AC de l'Assemblée de Corse prenant acte de la constitution du Comité de suivi et d'évaluation «PRIMURA PRIMA URGENZA E ASSISTENZA» en date du 14 février 2020**

- **Délibération N° 20/068 AC** de l'Assemblée de Corse adoptant le rapport «VINCE CONTR'À U COVID-19» en date du 24 avril 2020

(+Avis du CESEC N° 2020/17 relatif au rapport "Vince contr'à u Covid-19").

- **Délibération N° 20/076 AC** de l'Assemblée de Corse approuvant le **PLAN DE SORTIE PROGRESSIVE ET MAITRISEE DU CONFINEMENT POUR LA CORSE** en date du 7 mai 2020 (Rapport PCE)

- **Délibération N° 20/078 AC** de l'Assemblée de Corse prenant acte du rapport d'étape relatif à la mise en œuvre du plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement adopté le 7 mai 2020 en date du 29 mai 2020.

* **DELIBERATIONS 2021** (jusqu'au 30 septembre 2021) néant.

2. Autres documents à voir (CE/AC/CESEC/Assemblea di a Giuventu / Avis et notes du Conseil Scientifique) - (Secteur sanitaire- Covid de mars 2020 à septembre 2021) :

- Rapports du Président du Conseil Exécutif,
- Communiqués et dossiers de Presse du Président du Conseil Exécutif,
- Communiqués et dossiers de Presse du Président de l'Assemblée de Corse/ Présidente de l'Assemblée de Corse (de janvier à septembre 2021),
- Comptes rendus de la Conférence des Présidents de l'Assemblée de Corse (à partir d'avril 2020),
- Comptes rendus de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse 2020/2021,
- Comptes rendus in extenso de l'Assemblée de Corse 2020 -2021,
- Comptes rendus de la Commission Santé de l'Assemblée de Corse 2020/2021,
- Avis, rapports, motions et vœux du CESEC 2020-2021.
- **Rapport du CESEC** : « *La crise sanitaire COVID-19 Expression n°1 du CESEC* » - 4 mai 2020
- Rapports, motions et vœux de l'Assemblea di A Giuventu 2020/2021,
- Réunion du Comité de suivi de la situation sanitaire - 29 juillet 2021.

-AVIS ET NOTES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE CORSE (2020 à 2022) :

- **Avis N° 2020-1 du 4 mai 2020** du Comité Consultatif Scientifique Covid-19 sur la sortie progressive et maîtrisée du confinement,

- **Avis N° 2020-2 du 23 mai 2020** du Comité Consultatif Scientifique Covid-19 sur la gestion régulée des flux de population en Corse pendant la saison estivale 2020,
- **Avis N° 2020-3 du 18 juin 2020** du Comité Consultatif Scientifique Covid-19 relatif au « pack sanitaire » prévu pour la Corse par le gouvernement, la généralisation d'un test PCR facultatif pour une période de trois semaines en début de saison estivale,
- **Avis N° 4 du 17 septembre 2020** du Comité Scientifique Consultatif Covid-19 en Corse - Point sur la situation sanitaire en Corse et perspectives d'évolution,
- **Addendum du 20 septembre 2020 à l'avis N° 4** du Comité Scientifique Consultatif COVID-19 en Corse - Actualisation de la situation sanitaire en Corse - Point sur les écoles,
- **Avis du 9 janvier 2022** sur la situation épidémique en cours - Bernard Lecomte et Mylène Ogliastro.

*** NOTES D'INFORMATION (2021) :**

- **Point Covid-19** : situation sanitaire et enjeux - Bernard Lecomte et Mylène Ogliastro - Réunion du comité de suivi de la situation sanitaire - Ajaccio du **29 juillet 2021**
- **Note d'information** sur les stratégies vaccinales du Comité Scientifique Consultatif Covid-19 en Corse du **6 janvier 2021**

(Compte tenu du développement des stratégies vaccinales anti-Covid-19, le Comité Scientifique Consultatif a rédigé cette note revenant sur le principe de la vaccination et décrivant les différentes plateformes vaccinales dans le monde et les stratégies retenues en Europe).

MARS 2020 À SEPT2021	Thème/Èvènement/Communiqué/Session AC/Réunion...	Qui	Action
09/01/2020	2020/0109 AC CR in extenso 1ère session extra des 9 et 10 janvier 2020	AC	Compte rendu Séance AC
13/02/2020	2020/0213 AC CR in extenso 1ère session extra des 13 et 14 février 2020	AC	Compte rendu Séance AC
14/02/2020	Délibération N° 20/042 AC prenant acte de la constitution du comité de suivi et d'évaluation « Primura Prima Urgenza E Assistenza »	AC	Création CEPP
24/02/2020	Conférence de Presse Situation à date relative au Covid-19	CE	Communiqué Presse
25/02/2020	Conférence des Présidents. Assemblée de Corse. Première Conférence des Présidents élargie consacrée au Coronavirus (Compte Rendu à trouver)	AC	Conférence des Présidents
26/02/2020	Conférence de Presse + préfet sécurisation optimale RETOUR Corse Vacances	CE	Communiqué Presse
04/03/2020	Conférence de Presse - Commission Permanente.	AC	Conférence de Presse
06/03/2020	La Conférence des Présidents reçoit le préfet de Corse Franck Robine, la Directrice de l'ARS Marie-Hélène Lecenne et la Rectrice de Corse Julie Benetti pour faire le point sur l'épidémie de Coronavirus en Corse.	ARS	Conférence des Présidents
09/03/2020	Les propositions du Pdt AC. Crise du coronavirus. Discours ou rapport	Pdt AC	Propositions
10/03/2020	Covid-19 : « Adoptez les bons gestes ».	AC	Publication
11/03/2020	Conférence de Presse Rencontre Professeur Salomon, Directeur Général de la Santé	CE	Communiqué Presse
11/03/2020	2020 0311 Covid-19 Services État Haute-Corse. Informations sanitaires	Etat	Publication Internet
12/03/2020	Commission Permanente, Coronavirus : « Suite à la réunion avec la cellule de crise interministérielle ».	AC	Commission Permanente
12/03/2020	Conférence de Presse TASK FORCE interministérielle de lutte contre le Covid-19	CE	Communiqué Presse
13/03/2020	Message vidéo du Président de l'Assemblée à l'attention de tous les Corses face à la gravité de la situation sanitaire.	Pdt AC	Message vidéo
16/03/2020	Covid-19 : actualités.	AC	
17/03/2020	Covid-19 Services État Déplacements dérogatoires	Etat	Publication Internet
18/03/2020	Concertation entre les présidents de région et de collectivités et le Premier Ministre Edouard Philippe	Etat + Région	Concertation
19/03/2020	« Pour la généralisation des tests de dépistage ».	AC	Publication
19/03/2020	Covid-19 Services État - Cellule économique d'appui	Etat	Publication Internet
19/03/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse - Contrôles pour le respect des consignes de confinement	Etat Haute- Corse	Publication Internet
19/03/2020	Covid-19 Services État - Les entreprises : mesures d'accompagnement multiples	Etat Haute- Corse	Publication Internet
19/03/2020	Préfet de Corse du-sud Covid-19 Cellule économique d'appui et d'action	Etat Corse du Sud	Publication Internet
20/03/2020	Les demandes de la Conférence des Présidents.	AC	Conférence des Présidents
20/03/2020	CE Conférence de Presse Appel au respect absolu du confinement et moyens supplémentaires	CE	Conférence Presse

20/03/2020	Revue Presse Mesures et actions mises en œuvre par la CDC pour Lutter contre Covid-19	CE	Conférence Presse
20/03/2020	Covid-19 Services Etat Coronavirus en Corse	Etat	Publication Internet
23/03/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Historique des mesures relatives Covid Haute-Corse	Etat Haute Corse	Publication Internet
24/03/2020	Le fonds Corsica Sulidaria récolte + 33 000 € en 48h pour l'achat de respirateurs pour les hôpitaux Corses	Fonds Corsica Sulidaria	Récolte fonds achat respirateurs
24/03/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse - Appel aux renforts	Etat Haute Corse	Publication Internet
24/03/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Mesures prises pour l'économie	Etat Haute Corse	Publication Internet
26/03/2020	CDC Note d'Information Accompagnement et suivi social	CDC	Note Information
26/03/2020	CE Conférence de Presse Crise économique et sociale Mobilisation de 30 millions €	CE	Conférence Presse
27/03/2020	Délibération AC Résolution Covid-19	AC	Délibération
27/03/2020	CE Pdt « Lutter contre le Covid-19»	Pdt AC	Rapport
01/04/2020	CE Plan Sortie Confinement mai 2020	CE	Rapport
02/04/2020	Covid19 : Carte des initiatives solidaires publiée sur le site de l'Assemblée de Corse.	AC	Publication Internet
04/04/2020	CE Conférence de Presse pour renforcement contrôles passagers et marchandises entrant	CE	Conférence Presse
04/04/2020	Lettre ouverte 1er Ministre Corse Essais cliniques	Pdt CE	Lettre ouverte
06/04/2020	Covid-19 : Mesures pour réduire les contacts et les déplacements	AC	Publication
06/04/2020	CE pour solution transitoire d'exportation de balles	CE	Publication
08/04/2020	CP Accompagnement des entreprises	CDC	Conférence Presse
10/04/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse - En période de confinement, on ne part pas en WE pascal	Etat Haute Corse	Publication Internet
14/04/2020	Conférence de Presse Mesures de protection mises en œuvre par CDC	CDC	Conférence Presse
15 AVRIL 2020	CDC Aides pour Elèves Etudiants Sanitaires	CDC	Aide financière exceptionnelle
18/04/2020	CP Politique distribution et répartition 2 millions masques	CDC	Conférence Presse
18/04/2020	« Préparer le déconfinement : proposition du Pt de l'Assemblée de Corse ».	Pdt AC	Publication
20/04/2020	Délibération N° 20/068 AC Adoptant le rapport « Vince Contr'à u Covid-19 »	AC	Délibération
20/04/2020	CDC Note d'information Conférence Bancaire Territoriale	CDC	Note Information
21/04/2020	Conférence de Presse Conférence Bancaire Territoriale	CE	Conférence Presse
21/04/2020	Conférence de Presse Réunion avec le Premier Ministre	CE	Conférence Presse
22/04/2020	Crise sanitaire : rencontre des élus de la Corse avec le Premier ministre Edouard Philippe.	Elus Corse Premier Ministre Edouard Philippe	Rencontre

24/04/2020	Délibération N° 20/068 AC Adoptant le rapport « Vince Contr'à u Covid-19 + Avis du CESEC n° 2020-17 relatif au rapport "Vince Contr'à u Covid-19"	AC	Séance publique
24/04/2020	AC se réunit pour la première fois en mode 100 % distanciel	AC	100 % distanciel
24/04/2020	AC CR in extenso 1ère session extra du 24 avril 2020	AC	Compte rendu Séance AC
24/04/2020	« Nous avons vu les corses faire leur « Métier d'Homme ».	Pdt AC	Publication
24/04/2020	Délibération N° 20/071 AC de l'Assemblée de Corse adoptant la résolution commune du Conseil Exécutif de Corse, de l'Assemblée de Corse, du CESEC, de l'Assemblea di a Ghjuventù concernant l'application des mesures de libération anticipée prévues au titre de la crise sanitaire à l'ensemble des détenus corses	AC	Session AC
28/04/2020	CDC Communique Presse Sortie Confinement	CDC	Communiqué Presse
28/04/2020	« Contre la réouverture des établissements scolaires avant la rentrée de septembre ».	Pdt AC	
29/04/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse - Informations sanitaires	Etat Haute Corse	Publication Internet
30/04/2020	AC CR in extenso 1ère session extra du 30 avril 2020	AC	Compte rendu Séance AC
30/04/2020	CDC Plan « Vince contr'à u Covid 19 » Mesures	CDC	PLAN
30/04/2020	CDC Note Information accès au numérique 30 avril 2020	CDC	Note Information
01/05/2020	Direction Régionale Agriculture Forêt de Corse Guide du don alimentaire en période Crise Covid-19	Direction Régionale Agriculture Forêts	Guide
04/05/2020	Rapport du CESEC : « La crise sanitaire Covid-19 – Expression n° 1 du CESEC - 4 Mai 2020	CESEC	Rapport
	«Il est urgent d'annoncer le report de la rentrée scolaire en septembre».	Pdt AC	Publication
06/05/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Non-respect du protocole de déconfinement Restaurant	Etat Haute Corse	Publication Internet
07/05/2020	AC CR in extenso 2ème session extra du 7 mai 2020	AC	Compte rendu Séance AC
07/05/2020	Délibération N° 20/076 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement pour la Corse (Rapport PCE)	Pdt CE	Délibération
07/05/2020	« Fermer les écoles, cela ne veut pas dire abandonner les enfants ».	Pdt AC	Publication
07/05/2020	Délibération N° 20/076 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement pour la Corse	AC	Délibération
08/05/2020	« Suite au vote de l'Assemblée de Corse relatif au déconfinement ».		Publication
12/05/2020	Conférence de Presse Commission Covid Collège Lycées	CE	Communique Presse
12/05/2020	«Report de la rentrée de septembre : le vote de l'AC doit être respecté».		Publication
15/05/2020	AC Délibération N° 20/033 Modifiant la délibération N° 20/068 AC de l'Assemblée de Corse du 24 avril 2020 adoptant le rapport « Vince contr'a u Covid-19 »	AC	Délibération
17/05/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Plateforme numérique de la réserve civique	Etat Haute Corse	Publication Internet
20/05/2020	Conférence de Presse Mise à Disposition d'appartements neufs	CDC	Conférence Presse

29/05/2020	« Tirer expérience de la crise et préparer l'avenir ».	Pdt AC	Publication
29/05/2020	CR in extenso 3 ^e Session Extraordinaire du 29 mai 2020	AC	Session AC
29/05/2020	Délibération N° 20/078 AC prenant acte du rapport d'étape relatif à la mise en œuvre du plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement adopté le 7 mai 2020	AC	Délibération
29/05/2020	AC E3021 Question orale déposée par M. François Benedetti groupe « Corsica Libera » relative à la politique de santé e	AC	Question orale
29/05/2020	AC E3022 Question orale déposée groupe « La Corse dans la République A Corsica Indè a Republica » relative au Covid-	AC	Question orale
29/05/2020	AC E3022 Réponse de Madame Josepha Giacometti	AC	Réponse orale
16/06/2020	Le Président AC aux côtés des soignants pour les remercier et soutenir leur demande d'obtenir plus de moyens.	Pdt AC Soignants	Publication
19/06/2020	AC CR in extenso 4 ^e Session extraordinaire du 19 juin 2020	AC	Compte rendu SEANCE AC
19/06/2020	Délibération N° 20/083 AC de l'Assemblée de Corse adoptant le rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse relatif à l'intégration des éléments découlant de la nouvelle donne épidémiologique dans le fonctionnement des établissements scolaires (Période du 22 juin au 3 juillet 2020)	AC	Délibération
26/06/2020	2020 0626 Covid-19 Services État Haute-Corse - Contrôles trans-frontaliers à l'aéroport Sainte Catherine	Etat Haute Corse	Publication Internet
30/06/2020	AC CR in extenso 5 ^e Session extraordinaire du 30 juin 2020	AC	Compte Rendu de Session AC
30/06/2020	Délibération N° 20/089 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la mise en œuvre d'un fonds de sauvegarde économique territoriale (« Fonds Salvezza»)	AC	Délibération
30/06/2020	Délibération N° 20/087 AC de l'Assemblée de Corse autorisant l'attribution d'une prime exceptionnelle Covid-19 par la Collectivité de Corse aux professionnels du secteur médico-social mobilisés dans l'accompagnement des plus fragiles durant la crise sanitaire	AC	Délibération
30/06/2020	Délibération N° 20/085 AC de l'Assemblée de Corse adoptant le rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse relatif à la mise en œuvre d'une mesure d'aide sanitaire en faveur des entreprises touristiques	AC	Délibération
01/07/2020	Délibération Commission permanente Approuvant modification du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de corse Covid-19	AC	Délibération
16/07/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Passons un bon été avec les bons réflexes	Etat	Publication Internet
16/07/2020	CDC Cérémonie des Makers Uniti organisée par la Collectivité de Corse Fabrication d'outils de protection via imprimantes 3D de Fin mars à fin mai 50 unités de production 18 000 visières réalisées ainsi que d'autres outils de protection	Makers Uniti	18 000 visières réalisées ainsi que d'autres outils de protection
30 et 31 juillet 2020	Commission santé rapport n° 2020/E6/214 à la session des 30 et 31 juillet 2020 de l'Assemblée de Corse.	Commission des politiques de santé	Commission
31 juillet 2020	Délibération N° 20/118 AC de l'Assemblée de Corse portant modification de la délibération N° 16/040 AC du 25 février 2016 portant modification de la composition du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques	AC	Délibération
04/08/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Informations traduites pour les étrangers	Etat Haute Corse	Publication Internet
14/08/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Horaire de fermeture des débits de boissons communes	Etat Haute Corse	Publication Internet

02/09/2020	Covid-19 Services État Haute-Corse Nouvelles mesures	Etat Haute Corse	Publication Internet
09/09/2020	Covid-19 Services Etat France Relance	Etat	Publication Internet
24/09/2020	Compte rendu in extenso de la 2 ^e session ordinaire des 24 et 25 septembre	AC	Compte rendu Séance AC
24/09/2020	Délibération N° 20/134 AC de l'Assemblée de Corse approuvant l'adaptation exceptionnelle et temporaire du règlement des aides culture pour 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du rapport « Vince Contr' à u Covid-19 »	AC	Délibération
24/09/2020	AC O2036 Question Orale déposée par Nadine Nivaggioni au nom du groupe « Femu A Corsica » Plan de sauvegarde et de relance	AC	Question orale
24/09/2020	AC O2036 Réponse de Monsieur le Président du Conseil Exécutif	AC	Réponse Orale
25/09/2020	Délibération N° 20/141 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la mise en œuvre du dispositif de prime exceptionnelle Covid-19 par la Collectivité de Corse afin de reconnaître l'engagement et la mobilisation des professionnels du secteur du médico-social durant la crise Covid-19	AC	Délibération
25/09/2020	Délibération N° 20/139 AC de l'Assemblée de Corse portant désignation de dix citoyens pour participer au Comité d'Evaluation des Politiques Publiques de Corse	AC	Délibération
13/10/2020	AC Devenez Membre CEPP Fiche de renseignements CEPP	AC	Communiqué
20/10/2020	Covid-19 Services Etat Contrôles sur les mesures Covid-19	Etat	Publication Internet
20/10/2020	Préfet de Corse du Sud Contrôles sur les mesures Covid-19 dans les établissements de restauration et débits de boissons	Etat Corse du Sud	Publication Internet
27/10/2020	La crise sanitaire et aux mesures unilatérales décidées par Paris ». 27 octobre 2020	Pdt AC	Publication
05/11/2020	L'administration d'Etat a failli. Les élus corses doivent imposer la prise en compte de leur légitimité,	Pdt AC	Publication
06/11/2020	Délibération N° 20/168 AC de l'Assemblée de Corse portant modification de la composition du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques de Corse	AC	Délibération
05/11/2020	Compte rendu in extenso de la 2 ^e session ordinaire des 5 et 6 novembre 2020	AC	Compte Rendu de Session AC
05/11/2020	AC O2038 Question orale déposée par Petr 'Antone Tomasi au nom du groupe Corsica Libera - Confinement et sauvegarde des commerces	AC	Question orale
05/11/2020	AC O2038 Réponse de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse	AC	Réponse orale
06/11/2020	Liste des Actions – Annexe plan-Salvezza	AC	Plan Salvezza
25/11/2020	AC Délibération N° 20/179 AC approuvant le projet d'avenant convention cadre AG OI entre la CDC et l'état révisant la maquette financière dédiée	AC	Délibération
26/11/2020	Compte rendu in extenso de la 2 ^e session ordinaire des 26 et 27 novembre	AC	Compte rendu Séance AC
26/11/2020	AC Organisation réunions Assemblée - Epidémie de Covid-19	AC	Orga Réunions AC
26/11/2020	AC O2044 Question orale déposée par Pierre Ghionga au nom du groupe «La Corse dans la République» «A Corsica indè a Republica»	AC	Question orale
27/11/2020	Volet « Salvezza » du plan « Salvezza è Rilanciu » (acte 1) Délibération N° 2020/089 AC - Séance publique du 30 juin 2020-200 AC - Séance des 26 et 27 novembre 2020	AC	Séance
27/11/2020	Les élus examinent les amendements déposés au rapport "Salvezza	AC	Séance

	« Rilanciu » en marge de la séance publique de l'Assemblée de Corse.		publique
27/11/2020	Délibération N° 20/200 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption du volet « Salvezza » du plan Salvezza e Rilanciu (Acte I)	AC	Délibération
27/11/2020	Délibération N° 20/207 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption d'une motion relative à la reconnaissance de la Covid-19 comme maladie professionnelle pour le personnel soignant, de secours et médico-social	AC	Délibération
27/11/2020	Délibération N° 20/208 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption d'une motion relative à l'atteinte à la liberté de manifester et à la liberté de la presse dans la proposition de loi "Sécurité Globale" votée en première lecture à l'Assemblée Nationale	AC	Délibération
01/12/2020	Guide-les-dispositifs-a-destination-des-PME-et-TPE	Etat	Publication
10/12/2020	Délibération N° 21/228 CP de la Commission Permanente approuvant la demande de versement complémentaire exceptionnelle déposée par l'Association A Rinascita di u Vecchju Corti en lien avec les mesures exceptionnelles en faveur du soutien au secteur associatif de Corse impacté par la crise Covid-19	Commission Permanente	Délibération
13/12/2020	Exiger un test négatif au départ des liaisons maritimes et aériennes vers la Corse	AC	Communiqué
21 déc. 2020	Délibération N° 20/211 de l'Assemblée de Corse prenant acte de la note de situation : synthèse, approche et gestion « Covid » dans le secteur du service public aérien et maritime	AC	Délibération
21 déc. 2020	Délibération N° 20/210 AC de l'Assemblée de Corse prenant acte du rapport d'information relatif au point d'étape du dossier aérien et le contexte « Covid-19 »	AC	Délibération
05/03/2021	https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/covid-19-retour-sur-un-an-de-crise-sanitaire-en-corse-1980562.html	France 3 Corse	Infos Internet
27/11/2020	Délibération N° 20/207 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption d'une motion relative à la reconnaissance de la Covid-19 comme maladie professionnelle pour le personnel soignant, de secours et médico-social	AC	Délibération
17/12/2020	Délibération N° 20/198 CP approuvant modalités ouverture maison site d'a casa di Roccapina contexte de la crise sanitaire li	AC	Délibération
21/12/2020	Compte rendu in extenso de la 7 ^e session extraordinaire des 21 et 22 décembre	AC	Compte rendu Séance AC
21/12/2020	AC E7053 Question orale déposée par M. Jean-Charles Orsucci au nom du groupe « Andà per Dumane » - Mise en œuvre opérationnelle	AC	Question orale
21/12/2020	AC E7053 Réponse de Monsieur le Président du Conseil Exécutif	AC	Réponse orale
21/12/2020	AC Délibération N° 2020/210 AC prenant acte du rapport d'information relatif au point d'étape du dossier aérien et le contexte « Covid-19 »	AC	Délibération
21/12/2020	AC Délibération N° 20/211 prenant acte de la note de situation, synthèse, approche et gestion Covid dans le secteur service public aérien	AC	Délibération
29/01/2021	Délibération N° 21/007 AC de l'Assemblée de Corse prenant acte de la présentation du premier point d'étape sur la mise en œuvre du volet « Salvezza » du plan Salvezza e Rilanciu	AC	Délibération
31/12/2020	AC Rapport d'activité de l'Assemblea di Corsica 2020	AC	Rapport Activité 2020
15/01/2021	ARS - CP- Vaccination Corse 15 janvier 2021	ARS	Vaccination
19/01/2021	Etat Plan France Relance - L'Internet des services de l'Etat en Corse	Etat	France Relance

19/01/2021	Etat Plan France Relance Guide des mesures du plan de relance TPE + PME	Etat	France Relance
22/01/2021	Préfet Comité régional du suivi de relance v2.1 - VA	Etat	France Relance
26/01/2021	ACO1026 Question orale déposée par Madame Mattea Casalta au nom du Groupe "Partitu di a Nazione Corsa" - Dispositif Salvezza è Rilanci	AC	Question orale
28/01/2021	AC 1ère session extraordinaire des 28 et 29 janvier	AC	Compte rendu Séance AC
29/01/2021	Délibération N° 21/011 AC de l'Assemblée de Corse prenant acte des modalités d'installation du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques	AC	Délibération
29/01/2021	Délibération N° 21/012 AC de l'Assemblée de Corse autorisant la prise en charge des frais de transport, d'hébergement et de restauration de personnalités extérieures dans le cadre des travaux du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques	AC	Délibération
29/01/2021	Délibération N° 21/014 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption d'une motion relative à l'octroi d'une prime Covid aux aidants familiaux	AC	Délibération
24/02/2021	Délibération N° 21/017 approuvant la révision du dispositif "Sustegnu" dans le cadre de la mise en œuvre du volet "Salvezza"	CP	Délibération
25/02/2021	AC 1ère session ordinaire des 25 et 26 février 2021	AC	Compte rendu in extenso Séance
26/02/2021	Délibération N° 21/027 AC prenant acte de la désignation de représentants de l'Assemblée de Corse au Comité d'Evaluation des Politiques Publiques et à son bureau	AC	Délibération
26/02/2021	Délibération N° 21/029 AC de l'Assemblée de Corse portant constitution de la Commission AD HOC chargée du suivi de l'opérationnalité du Plan "Salvezza è Rilanci"	AC	Délibération
24/03/2021	Délibération N° 21/023 CP accordant une remise de loyers aux associations locataires de la CDC en raison de la crise sanitaire résultant de l'épidémie de Covid-19	CP	Délibération
24/03/2021	Délibération AC 21/036 Portant attribution d'une prime Covid aux personnels de la crèche Letizia	CP	Délibération
25/03/2021	AC 1ère Session ordinaire des 25 et 26 mars 2021	AC	Compte rendu Séance AC
25/03/2021	Délibération N° 21/039 de l'Assemblée de Corse prenant acte du rapport d'activité de l'Assemblée de Corse pour l'année 2020	AC	Délibération
26/03/2021	Délibération N° 21/074 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption d'une motion pour la reconnaissance des vaccins contre la Covid-19 comme bien public mondial	AC	Délibération
30/04/2021	Délibération N° 21/082 AC de l'Assemblée de Corse approuvant l'actualisation des dispositifs de soutien Salvezza	AC	Délibération
20/05/2021	2021 0520 AC 1ère Session ordinaire du 20 mai 2021	AC	Compte rendu Séance AC
20/05/2021	Délibération N° 21/096 AC de l'Assemblée de Corse prenant acte du règlement intérieur du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques	AC	Délibération
22/05/2021	CDC DIR COM Liste Mesures et actions mises en place Covid	CDC	Liste mesures covid
22/05/2021	CDC DIR COM Revue de Presse Mesures CDC Covid Mars 2020 - Avril 2021	CDC	Revue Presse
28/05/2021	Délibération 21/060 CP Approuvant l'indemnisation compensatoire des titulaires de marchés de transport scolaire suite à la fermeture des Ets scolaires	CP	Délibération

28/05/2021	AC DELIB 21/064 CP Adoptant mesures exceptionnelles soutien au secteur associatif de Corse impacté par la crise Covid-19	AC	Délibération
28/05/2021	Délibération N° 21/081 CP prenant acte du rapport relatif à une mesure d'aide dans le cadre des investissements concernant la réassurance sanitaire	CP	Délibération
28/05/2021	Délibération N° 21/082 CP approuvant la mesure d'aide d'urgence dans le cadre de la sauvegarde des Offices de Tourisme de Corse	CP	Délibération
29/05/2021	1ère Session ordinaire 29 et 30 avril 2021	AC	Compte rendu Séance AC
29/05/2021	2021 0429 AC O1026-Dispositif-Salvezza-Rilanciu-Mme Maupertuis	AC	Plan Salvezza
08/06/2021	ARS Covid-19 Nouvelles dispositions applicables avant l'arrivée en Corse	ARS	Communiqué
08/06/2021	CDC CP Covid-19 Nouvelles dispositions pour l'entrée en Corse	CDC	Communiqué
10/07/2021	Covid-19 - Services État Haute-Corse - Clusters en Balagne	Services Etat Haute Corse	Publication Internet
13/08/2021	Covid-19 - Services État Haute-Corse - réunion avec les socio-professionnels	Services de l'Etat en Corse	Publication Internet
30/09/2021	AC 2 ^e Session ordinaire - 30 septembre et 1 ^{er} octobre 2021 (1ère journée)	AC	Compte rendu Séance AC
28/10/2021	AC 2 ^e Session ordinaire - 28 octobre 2021	AC	Compte rendu Séance AC
16/12/2021	AC 5 ^e Session extraordinaire 16 et 17 décembre 2021	AC	Compte rendu Séance AC
16/12/2021	Délibération N° 21/230 AC de l'Assemblée de Corse approuvant l'attribution d'une subvention au bénéfice du Syndicat Mixte de l'abattage en Corse (SMAC) pour la prise en charge des surcoûts induits par la crise sanitaire	AC	Délibération
27/12/2021	Internet.www.covid-19. corsica Actions	CDC	Site Internet CDC
27/12/2021	Internet.www.covid-19. corsica-je-suis -une-entreprise	CDC	Site Internet CDC
27/12/2021	Internet.www.isula. corsica toutes les actions	CDC	Site Internet CDC

5. Les auditions menées



*Comité d'Evaluation
Des politiques publiques*

COMITE D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

-Compte rendu de la réunion conjointe des deux commissions-

(Commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations
Commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse
dans le domaine de la crise sanitaire)

Mercredi 6 avril 2022 – 10h50 / 11h20 – Format « Teams »

Audition de M. Jean-Guy TALAMONI, ancien Président de l'Assemblée de Corse

Etaient présents :

- Madame Marie-France BERENI-CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation des politiques publiques de l'Assemblée de Corse,
- Monsieur Alain Di MEGLIO, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations,
- Monsieur Charles CASABIANCA, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,
- Madame Blanche CASANOVA, représentante des citoyens, Vice-Présidente de la commission de la méthodologie,
- Madame Catherine COLOMBANI, représentante des citoyens,
- Madame Stella D'AMORE, représentante des citoyens, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation,
- Monsieur Gaston LEROUX-LENCI, représentant des citoyens, Rapporteur de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,

- Madame Christiane PIETRI, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation, Vice-Présidente de la commission chargée de l'évaluation, à Mme Marie-France BERENI-CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation.

Était absente excusée :

- Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, membre permanent du Comité d'Evaluation.

Étaient absents excusés :

- Monsieur Filippo BOSNET, représentant le syndicat CFDT, Rapporteur de la commission de la méthodologie,
- Monsieur Serge TOMI, Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse.

Étaient absents :

- Monsieur Patrice BOSSART, suppléant de la Présidente du CESEC,
- Madame Noëlle MORETTI, représentante des citoyens.

Était également présent :

- M. Jean-Guy TALAMONI, ancien Président de l'Assemblée de Corse.

Était également présent (Secrétariat général de l'Assemblée de Corse) :

- M. Nicolas OGNO, Directeur des Initiatives Parlementaires et de la Coopération, Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse.

Madame la Présidente du Comité d'Evaluation, Marie-France BERENI CANAZZI, remercie l'ancien **Président de l'Assemblée de Corse, M. Jean-Guy TALAMONI** d'avoir accepté de témoigner sur son action durant la crise sanitaire, pour la période allant de mars 2020 à septembre 2021. Elle lui indique qu'il pourra apporter par ailleurs toute contribution qu'il jugerait nécessaire.

Elle demande à **Madame Christiane PIETRI, Vice-Présidente du Comité d'Évaluation,** de faire l'appel, ce qui est fait.

Madame la Présidente du Comité d'Evaluation invite ensuite le **Président de la commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations, M. Alain Di MEGLIO** ainsi que le **Président de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire, M. Charles CASABIANCA,** à rappeler le processus d'évaluation adopté lors de la réunion conjointe des deux commissions le 2 mars dernier à Corti.

M. Di MEGLIO rappelle qu'en accord avec **M. CASABIANCA**, une méthodologie a été arrêtée par les deux commissions et qu'une question évaluative a été arrêtée, relative à l'action de la Collectivité dans le domaine de la crise sanitaire. Sur cette base, il précise que quatre questions ont ensuite été adressées préalablement aux acteurs de la Collectivité de Corse sollicités pour les auditions de ce jour.

Il rappelle qu'un petit guide d'entretien a été établi et qui repose sur les 4 questions suivantes :

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Il cède la parole au **Président M. TALAMONI** en lui indiquant qu'il dispose de vingt minutes pour répondre aux 4 questions posées, soit cinq minutes par question.

Audition par le Comité d'Evaluation des Politiques Publiques, de l'ancien Président de l'Assemblée de Corse, M. Jean-Guy TALAMONI au sujet de la gestion de la crise de la Covid

(Texte transmis par M. le Président Jean-Guy TALAMONI)

À Madame la Présidente du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques

Madame la Présidente,

Suite à mon audition par votre Comité, le 6 avril 2020, et comme vous me l'avez demandé, je confirme ci-après quelques éléments de mon exposé concernant l'action menée au titre de la Présidence de l'Assemblée, concernant les crises sanitaire et sociale, en 2020 et 2021. Bien entendu, les points mentionnés ne sauraient constituer une description exhaustive. J'ai insisté plus particulièrement sur ce qui a, selon nous, mal fonctionné, afin que des mesures plus adaptées puissent être prises au cas où une nouvelle situation de crise adviendrait, hypothèse qui ne peut malheureusement être écartée.

- Dès l'émergence de la crise, j'ai organisé un grand nombre de réunions de la «**Conférence des Présidents de groupes de l'Assemblée**» élargies au Président du Conseil exécutif et parfois au Préfet de région. J'étais par ailleurs

représenté à la réunion quotidienne de la Cellule de crise (préfecture d'Ajaccio) par un membre de mon cabinet, Eléonore Cipriani.

J'ajoute que j'ai eu aussi au téléphone, régulièrement, le préfet de région Robine, soit à son initiative, soit à la mienne. Techniquement, les relations avec le Préfet étaient fluides et courtoises, malgré les nombreux désaccords qui nous opposaient à l'administration d'Etat. Nous avons en outre participé aux réunions organisées par le préfet avec les principaux élus de l'île (présidents CDC et parlementaires, notamment). Enfin, des réunions téléphoniques régulières ont également eu lieu avec les présidents de régions, afin de partager nos expériences.

- Dès les premiers jours de la crise, j'ai milité pour la fermeture des écoles dans l'ensemble de l'île, la massification des tests, ainsi que **l'interruption des rotations maritimes avec l'Italie** où l'épidémie flambait, d'autant qu'il nous avait été donné de vérifier, soit grâce aux enseignements du passé et aux données scientifiques, soit par l'observation des premières mesures prises notamment à Taiwan, que l'insularité pouvait constituer une protection naturelle contre l'intrusion du virus sur le territoire corse. Un désaccord est apparu sur ce dernier point avec l'administration d'Etat, ainsi qu'avec le Conseil exécutif qui se rangeait à son avis, lesquels ne souhaitaient pas interrompre les transports maritimes avec l'Italie. Ce désaccord, survenu dès le début de la crise, a été acté formellement à l'occasion de la réunion de la «**Conférence des Présidents élargie du 10 mars 2020**». Il me semble qu'à cet égard, un temps précieux a été perdu (au moins une quinzaine de jours), d'autant que nous avions des renseignements selon lesquels de nombreux ressortissants italiens venaient, au plus fort de la crise dans leur pays, se confiner dans leur résidence secondaire en Corse. Si les transports avec le continent français ne pouvaient pas être complètement interrompus en raison des voyages pour raisons médicales, le maintien des relations maritimes avec l'Italie ne présentait que des inconvénients et des risques supplémentaires. Nous nous sommes rendu compte, dès les premiers jours, que l'administration d'Etat ne voulait prendre aucune mesure particulière pour la Corse, fidèle à sa logique centraliste et uniformisatrice. Toutefois, la Corse, du fait de son caractère insulaire et de sa proximité avec l'Italie aurait dû être traitée différemment dès le départ, ce qui n'a pas été le cas. Le problème se posera plus tard au sujet du « passeport sanitaire ».

- Dès le début du mois de mars, j'ai élaboré avec mon cabinet et défendu, au titre de la présidence de l'Assemblée, un **rapport proposant un certain nombre de mesures présentant une cohérence d'ensemble**. Ce rapport prévoyait déjà la demande d'une **certification sanitaire** pour les personnes souhaitant venir en Corse.

Lien du rapport :

https://www.isula.corsica/assemblea/Lutter-contre-le-covid-19-le-rapport-du-President_a512.html

- S'agissant du **premier tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2020**, je suis intervenu auprès du préfet pour en souligner les graves dangers et l'absurdité qu'il y aurait à gaspiller des masques et du gel dans les bureaux de vote alors que les soignants en manquaient. La suite a malheureusement confirmé la validité de ce point de vue. Voir à ce sujet l'interview de l'ancienne ministre de la Santé elle-même, quelques jours plus tard dans le quotidien *Le Monde*.
- Le **22 mars 2020**, le fonds de dotation **Corsica Sulidaria** lançait, sur ma proposition, une collecte de fonds ayant permis en quelques jours de réunir une somme de 94 385 €uros qui ont notamment été distribués aux structures hospitalières et aux EHPAD.
- Le **13 avril 2020**, le Président Macron annonçait *ex abrupto* la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai. Dès le lendemain, je consultais l'ensemble des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves qui s'avéraient, tous, radicalement hostiles à cette mesure. Rappelons que c'était également le cas sur le continent et que le Haut Conseil scientifique lui-même déclarait qu'il était préférable d'attendre septembre... Devant cette situation, le seul moyen de nous opposer à la réouverture était de refuser de mettre à la disposition de l'Académie les personnels techniques des lycées et collèges, lesquels étaient placés sous l'autorité de la CDC. L'action de la présidence de l'Assemblée et du groupe Corsica Libera conduisit à un vote en ce sens de l'Assemblée. Il s'agissait ici de s'opposer à une décision qui faisait l'unanimité contre elle. Bien entendu, cette délibération de l'Assemblée généra un conflit avec la préfecture et le rectorat, qui engagèrent une procédure dont le résultat intervint des mois plus tard et ne changea donc rien à la situation. Ici, c'est la seule occasion qui permit aux institutions corses de faire prévaloir leur position.
- En avril, il s'avérait nécessaire de réfléchir aux **modalités du déconfinement** à venir. Ma proposition était la suivante : organiser une consultation tripartite entre en premier lieu les élus (CDC et autres), en deuxième lieu les scientifiques (praticiens et Université), en troisième lieu les professionnels concernés (syndicats d'enseignants et parents d'élèves pour la rentrée scolaire, professionnels du tourisme pour les modalités d'ouverture des établissements, etc...). Le principe de ce « **Comité de déconfinement** » composé de trois

collèges, que nous avons proposé dès le mois d'avril, a finalement été validé par l'Assemblée le 7 mai 2020. Toutefois, le Conseil exécutif n'a pas jugé bon d'organiser cette concertation, ce qui a eu à notre avis des conséquences négatives. Un exemple important : l'affaire du « *green pass* ». Il s'agissait en fait (avec un nom anglais) du passeport sanitaire déjà envisagé dans le rapport de la présidence de l'Assemblée en date du mois de mars. Cette annonce médiatique par le président du Conseil exécutif, qui n'avait été précédée d'aucune concertation réelle, a conduit à une véritable levée de boucliers de la part des professionnels du tourisme, ce qui a permis à l'Etat de « reprendre la main » et d'enterrer le *green pass*/certification sanitaire qui aurait certainement pu sécuriser la saison et éviter la deuxième vague ayant frappé la Corse. Il est très probable que dans le cadre d'une concertation avec les élus et les scientifiques, les professionnels du tourisme auraient accepté l'idée d'une certification sanitaire qui aurait sécurisé leurs activités, leurs employés et leurs propres familles. Le Comité de déconfinement était destiné à assurer l'acceptabilité sociale des mesures mises en œuvre. L'attitude quelque peu autoritaire d'une part de l'administration d'Etat et d'autre part de l'exécutif de Corse n'a pas à notre sens joué dans le sens d'une telle acceptabilité : à plusieurs reprises, j'ai eu à recevoir des délégations de commerçants et autres professionnels qui nourrissaient un double sentiment d'incompréhension et d'injustice. Tout cela aurait pu être évité ou géré de façon plus positive avec une meilleure démarche de dialogue et de concertation. Je pense qu'il faudra tirer les enseignements de cette expérience en cas de nouvelle crise.

- Le 29 mai 2020, je présentais devant l'Assemblée de Corse un **rapport « Numérique et libertés publiques »**, afin de lancer le débat. Malgré les nécessités de l'heure, il me paraissait indispensable que les élus gardent à l'esprit les dangers des applications du type «Stop Covid», afin de peser les avantages, réels, et les inconvénients, qui ne l'étaient pas moins, de ces mesures.

Lien du rapport : <https://www.isula.corsica/assemblea/attachment/1936351/>

- Enfin, je signalerai la **contribution de la présidence de l'Assemblée de Corse au «Séjour de la santé»**, laquelle préconisait notamment la création d'un CHU dont la Corse était la seule à manquer. À ce jour, malgré l'action déterminée du Collectif en faveur du CHU présidé par le Docteur François Benedetti, le problème reste entier.

Lien du rapport : https://www.isula.corsica/assemblea/La-contribution-du-President-de-l-Assemblee-de-Corse-au-Segur-de-la-sante_a560.html

En conclusion, je voudrais insister sur deux problèmes structurels qui ont eu des conséquences durant la crise : la volonté centralisatrice et uniformisatrice de l'administration d'Etat d'une part, la concentration trop importante du pouvoir

territorial entre les mains du président du Conseil exécutif (et la tentation hégémonique qu'elle génère parfois) d'autre part. Si tout ne s'est pas mal passé, certains dysfonctionnements auraient pu être évités avec un meilleur équilibre des pouvoirs et une meilleure prise en compte des diverses aspirations s'étant manifestées au sein de la société corse durant les crises sanitaire et sociale.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma haute considération.

Jean-Guy Talamoni



*Comité d'Evaluation
Des politiques publiques*

COMITE D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Synthèse de l'audition de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge de la santé et des affaires sociales

(Réunion conjointe de la Commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations et de la Commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire)

Mercredi 6 avril 2022 - 10h50/11h20 - Format « Teams »

Etaient présents :

- Madame Marie-France BERENI-CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation des politiques publiques de l'Assemblée de Corse,

- Monsieur Alain Di MEGLIO, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations,
- Monsieur Charles CASABIANCA, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,
- Madame Blanche CASANOVA, représentante des citoyens, Vice-Présidente de la commission de la méthodologie,
- Madame Catherine COLOMBANI, représentante des citoyens,
- Madame Stella D'AMORE, représentante des citoyens, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation,
- Monsieur Gaston LEROUX-LENCI, représentant des citoyens, Rapporteur de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,
- Madame Christiane PIETRI, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation, Vice-Présidente de la commission chargée de l'évaluation, à Mme Marie-France BERENI-CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation.

Était absente excusée :

- Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, membre permanent du Comité d'Evaluation.

Étaient absents excusés :

- Monsieur Filippo BOSNET, représentant le syndicat CFDT, Rapporteur de la commission de la méthodologie,
- Monsieur Serge TOMI, Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse.

Étaient absents :

- Monsieur Patrice BOSSART, suppléant de la Présidente du CESEC,
- Madame Noëlle MORETTI, représentante des citoyens.

Était également présente :

- Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge de la santé et du social.

Était également présent (Secrétariat général de l'Assemblée de Corse) :

- M. Nicolas OGNO, Directeur des Initiatives Parlementaires et de la Coopération, Secrétariat général de l'Assemblée de Corse.

Question n° 1 : Pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?

Rappel du contexte

Mme FAZI, Conseillère exécutive en charge de la santé et des affaires sociales,

Précise qu'elle est Médecin urgentiste à l'hôpital d'Aiacciu et donc elle a été directement concernée par l'épidémie de Covid

Dès **janvier 2020**, information sur l'épidémie en Chine. Demande d'information sur une arrivée en provenance de Chine lors de l'admission d'un patient à l'hôpital d'Aiacciu.

20 février 2020 : constat d'une crise plutôt européenne (information sur la situation sanitaire également en Italie).

Inquiétudes face aux 50 000 Corses partis hors de Corse pour les vacances d'hiver. Par ailleurs, un rassemblement évangéliste à Mulhouse a eu lieu, avec un retour de patients en Corse présentant les symptômes du Covid.

Constat fin février 2020 d'une **situation sanitaire devenant très préoccupante**.

-Pour l'hôpital d'Aiacciu

Actions mises en œuvre :

- **Anticipation de la crise** : équipement en protections des personnels hospitaliers et libéraux grâce à la récupération des anciens masques en stock lors de l'épidémie H1N1 (même si la date de préemption était dépassée).
- **Situation d'urgence** : transformation de l'hôpital en 3 jours avec une réanimation « éphémère », passant de 10 à 30 lits.
- **Déploiement de lits en cardiologie** et au bloc opératoire (Augmentation rapide avec des capacités accrues étant donné le nombre de plus en plus important de patients).
- Coordination avec le **Professeur réanimateur Laurent Papazian**, pour **l'évacuation de 12 patients** vers l'APHM via le navire médical de la Marine Nationale « Le Tonnerre ».

Mme FAZI fait observer qu'à ce jour ces 12 patients sont tous revenus en Corse et en vie.

- Constats de début de pandémie à l'hôpital d'Aiacciu :

- **Une bonne gestion à l'hôpital** avec une anticipation de la crise par l'action du personnel soignant avec aucun décès du personnel hospitalier.
- **Un manque de tests à l'hôpital** a été constaté, ce qui a entraîné des difficultés à tester les patients et notamment lors de la survenance d'un cluster au sein de l'établissement.

- Constats à la Collectivité de Corse (actions mises en œuvre et réussies)

Mobilisation pour la continuité des services publics avec différentes actions :

- **Continuité d'accompagnement** avec un suivi à distance pour les paiements des prestations individuelles (APA, AAH, RSA et aides extra-légales (secours et aides aux loyers impayés),

- **Maintien de l'ouverture de la crèche** du Laetitia pour accueillir les enfants du personnel soignant lors du confinement dès le 16 mars 2020),
- **Continuité de l'accueil** avec un accompagnement téléphonique et mise en place d'un numéro vert pour les prises des rendez-vous,
- **Organisation spécifique des pôles territoriaux** avec une mobilisation des services de l'aide à l'enfance. Certaines interventions à domicile ont pu se faire.
 - Un **service d'astreinte 24h/24** pour répondre aux situations d'urgence. Toutes les cellules d'urgence de la CDC sont restées ouvertes tout comme les services de la PMI (avec un accueil téléphonique), les Centres de planification d'éducation familiale, les centres locaux d'information et de coordination (CLIC) et mes méthodes d'action pour l'Intégration dans le domaine de l'aide économique (MAIA).
- **Synergie avec les services de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)** pourtant submergée. La CDC a accompagné également les EPHAD.
- **Participation aux Cellules de crise** organisées par le préfet (notion de partage des tâches).
- « **Prise en mains** » de la situation par la CDC car l'Etat a été dépassé par la situation de crise.

Problème : difficulté pour l'aide à l'enfance. Durant le confinement, les travailleurs sociaux n'ont pas pu être reçus par les familles face à la peur de la maladie.

Question n° 2 : Quels dispositifs et mesures avez-vous mis en place ?

Création de nouveaux outils comme :

- La **modification du règlement** des interventions et des aides de la CdC notamment pour les services d'aides à domicile (Crédit de 3 M€ de la CdC pour la continuité de service),
- La mise en place **d'aides exceptionnelles** (dispositif «Aiutu in casa» destiné aux ménages à faibles revenus et sans activité, pour les personnes en situation précaire, avec des petits boulots et qui ne pouvaient plus faire face à leurs charges durant le confinement (budget de 20 700 €),
- Le **soutien aux structures médicales** ou médico-sociales dans la distribution d'équipements de sécurité,
- L'hébergement de **nouvelles pratiques professionnelles**,
- L'élaboration en interne d'un **nouvel annuaire d'urgence**,
- **Abondement de crédits** de la CdC pour soutenir les initiatives locales des associations sur le terrain au niveau de l'aide alimentaire,
- **Compensation de 3 M€ de la CdC** pour la baisse d'activité des établissements médico-sociaux et le secteur de l'enfance,

- **Versement de la prime exceptionnelle Covid** de 1500 € par la CdC pour la continuité de service (budget de 2.7 M€).

Sur le plan sanitaire :

- Commande de **2 millions de masques** (budget 3 M€),
- **Distribution par la CdC** à l'hôpital de masques, surblouse et gants pour le personnel hospitalier,
- **Nouvelles pratiques** mises en place avec la constitution des cellules Covid et d'entretiens hebdomadaires entre services de la CdC, les services d'aide à domicile et les EHPAD (équipement de tablettes numériques pour les familles et les personnes âgées),
- **Équipement de téléphones** « Emmaüs Connect » pour les familles en difficulté,
- **Conseil Scientifique** : à la demande du Président du Conseil exécutif, mise en place d'un Conseil scientifique en Corse (proposition de «**Green Pass**» faite en mai 2020, mais adoptée par le gouvernement en décembre 2020, ce qui était trop tard pour la 2^e crise sanitaire.

Il convient de noter que les Assises de la Santé ont été organisées le 11 mars 2022 par la CdC et ont permis de faire un focus sur la crise : gestion, mesures, anticipation....

Question n° 3 : Avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Pas d'obstacles au niveau de la CdC, ni de la part de l'ARS.

Concernant l'hôpital, les médecins et soignants ont pu gérer leur travail.

Précisions et indications :

La gestion de ce genre de crise doit se faire en termes de ressources humaines et non de lits car il faut un réanimateur pour chaque lit ;

Pour **l'intervention des médecins militaires** en soutien dans ce type de crise, évoquée avec la mise en place d'hôpitaux de campagne, cela n'a pu se concrétiser car ils ne comptent pas assez de médecins réanimateurs dans leurs unités.

En complément des crédits classiques, les fonds de « Corsica Sulidaria » ont permis l'achat de lits, de dispositifs de réanimation «OptiFlow» (système d'oxygénation nasale à haut débit) et de respirateurs.

Question n° 4 : Selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Mme FAZI répond par l'affirmative en mettant en avant les **points positifs de l'action de la CdC** :

- **Actions en faveur des usagers** et des enfants qui ont été suivis par l'aide sociale,
- **Soutien au monde associatif**,
- **Adoption du nouveau règlement des aides sociales** et des interventions de la CdC,
- **Maintien des financements dans les secteurs du social** (aides exceptionnelles),
- **Coordination entre les partenaires associatifs** et les représentants du médico-social,
- **Gestion par la CdC des équipements de protections individuelles des soignants.**

En ce qui concerne les **Assises de la Santé** du 11 mars 2022, **Mme FAZI** indique qu'elles n'ont pas eu un grand impact sur la population. Toutefois, elle précise que les premières Assises de la Santé à Corti en 2018 avaient abouti à la proposition de création d'un **Centre Hospitalier Universitaire***. Aujourd'hui elle fait savoir que l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) permettra de proposer des pistes sur les spécialités et formations à développer. Elle ajoute que la Corse dispose à l'université **d'un laboratoire d'excellence en virologie** qui pourrait rayonner et se développer notamment en cas de pandémie.

Préconisations :

- **Anticiper pour s'équiper de certains matériels** auprès de fournisseurs (en France et en Europe), mais également sur place comme à Bastia avec une société fabriquant des masques.
- **Constituer un stock** de médicaments (cf. pénurie précédente).
- Importance pour la Corse de **disposer de ressources internes** sans dépendre de l'extérieur.

Malgré la réactivité qu'il y a eu pour cette pandémie, **Mme FAZI** conclut en estimant qu'il faut s'organiser pour **se doter de certains équipements indispensables**.

(* cf. : délibérations de l'Assemblée de Corse sur le CHU de 2018, 2020 et 2021 :

-délibération n°18/280 AC du 27 juillet 2018 prenant acte des orientations de la Collectivité de Corse en matière de santé pour la période 2018-2021 notamment en s'inscrivant dans une trajectoire de création d'un CHR en Corse ;

-délibération n°20/124 AC du 31 juillet 2020 portant adoption d'une motion relative à la demande de création d'un centre hospitalier universitaire (CHR-U)

-délibération n°21/079 AC du 29 avril 2021 prenant acte du rapport de synthèse des travaux de la commission des politiques de santé – création d'un centre hospitalier universitaire (CHU) en Corse à l'horizon 2030).



*Comité d'Evaluation
Des politiques publiques*

COMITE D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Mercredi 19 avril 2022 - 11h40/12 h15 - Format « Teams »

Synthèse de l'Audition de Mme Mylène OGLIASTRO, virologue, Ancienne Présidente du Conseil Scientifique de Corse

Etaient présents :

- Madame Marie-France BERENI-CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation des politiques publiques de l'Assemblée de Corse,
- Monsieur Charles CASABIANCA, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,
- Madame Blanche CASANOVA, représentante des citoyens, Vice-Présidente de la commission de la méthodologie,
- Madame Catherine COLOMBANI, représentante des citoyens,
- Madame Stella D'AMORE, représentante des citoyens, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation,
- Monsieur Gaston LEROUX-LENCI, représentant des citoyens, Rapporteur de la commission chargée de l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire,
- Madame Christiane PIETRI, Vice-Présidente du Comité d'Evaluation, Vice-Présidente de la commission chargée de l'évaluation, à Mme Marie-France BERENI-CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation.

Etaient absente excusée :

- Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, membre permanent du Comité d'Evaluation.

Etaient absents excusés :

- Monsieur Alain Di MEGLIO, Vice-Président du Comité d'Evaluation, Président de la commission de la méthodologie et de l'appui technique aux évaluations,
- Monsieur Filippo BOSNET, représentant le syndicat CFDT, Rapporteur de la commission de la méthodologie.

Était également absent excusé :

- Monsieur Serge TOMI, Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse.

Étaient absents :

- Monsieur Patrice BOSSART, suppléant de la Présidente du CESEC,
- Madame Noëlle MORETTI, représentante des citoyens.

Était également présente :

- Mme Mylène OGLIASTRO, ancienne Présidente du Conseil Scientifique de Corse.

Était également présent :

- M. Nicolas OGNO, Directeur des Initiatives Parlementaires et de la Coopération, Secrétariat général de l'Assemblée de Corse.

Question n° 1 : Pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?Rappel du contexte :

Mobilisation dès le début 2020 pour comprendre et intervenir face à cette pandémie.

La communauté scientifique connaissait ce virus et leurs risques pour la population. Une information sur les **fondements scientifiques** a été faite au niveau national à destination des journalistes.

Suite à un article scientifiquement non validé relatif aux effets de l'hydro chloroquine sur le virus, **Mme Ogliastro** a pris contact auprès du **Président du Conseil Exécutif**.

Ainsi, la **création du Conseil Scientifique** a permis de faire des propositions pour assurer la protection de la population corse alors que se profilait l'épidémie. Elle assure que son engagement s'est fait en faveur d'une mission comme étant de service public. Elle tient à préciser qu'elle a agi en tout apolitisme.

Question n°2 : « Quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ? »

Mme Mylène Ogliastro précise que le Conseil Scientifique a été composé des **quatre membres suivants** :

- **Josette Dall'Ava-Santucci**, médecin, professeur émérite, Université Paris Descartes,
- **Mylène Ogliastro**, virologue, directrice de Recherche INRAE Université de Montpellier

- **Dominique Barbolosi**, mathématicien, professeur d'Université Aix-Marseille,
- **Bernard Lecomte**, médecin, anesthésiste-réanimateur, directeur médical de crise Covid 19 à l'hôpital de la Miséricorde Ajaccio.

Elle explique les missions du Conseil Scientifique relatives aux conséquences scientifiques sur l'ouverture au tourisme de masse non contrôlé.

La **base des réflexions du Conseil Scientifique** a en effet été d'estimer, sur la base d'une prévalence virale en France et en Europe à l'époque, de procéder à un calcul de probabilité sur le risque que la Corse prenait en laissant entrer sur l'île des gens potentiellement contaminés (y compris les asymptomatiques), ce qui aurait fait repartir l'épidémie en début d'été 2020.

Mme Ogliastro a ainsi porté à la connaissance des membres des commissions. Pour le Conseil Scientifique, il semblait relativement simple, pour une île, de pouvoir contrôler les entrées des personnes dans les ports et aéroports et **limiter le risque**, et non pas d'éliminer l'entrée du virus en Corse pour la saison touristique.

Toujours sous forme **d'avis consultatifs**, les autres mesures ont été davantage des accompagnements pédagogiques sous la forme d'avis expliquant ce qu'était le virus.

Elle souligne qu'il s'agit là des deux mesures qu'elle retiendrait aujourd'hui, en sachant que le **Conseil Scientifique n'a émis que des avis consultatifs** et que les politiques étaient les décisionnaires

En ce qui concerne la mise en place du « Greenpass », le Conseil Scientifique y a contribué avec la proposition des tests qui avait été faite au début de l'épidémie.

Question n° 3 : **Avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?**

Les mesures n'ont pas été adoptées en début d'été 2020 pour plusieurs raisons :

- Au niveau juridique, le Gouvernement a répondu que la Corse ne pouvait pas être traitée à part des autres départements français ;
- Ensuite, pour des raisons sanitaires basiques, puisqu'il n'y avait pas assez de réactif pour faire les tests en juin 2020 et cela a été la raison majeure que le Conseil Scientifique n'a pas forcément mise en avant ;
- Enfin, la dernière raison est plus politico-locale car une forte opposition a été ressentie à l'égard du Conseil Scientifique le taxant de vouloir « tuer la saison » alors qu'il s'agissait d'une mesure de protection.

Question n° 4 : Selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Si le « **Greenpass** », pour le secteur du tourisme est une mesure utile, d'autres comme les dotations d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour les professionnels, les dotations en masques pour les établissements scolaires, sont des mesures prises par le Conseil Scientifique.

Mme Ogliastro a la faiblesse de croire que ces mesures ont été comprises par la population tout comme les enjeux, qui étaient en tous cas de protéger. Elle considère qu'il faut se remettre dans le contexte de l'époque avec peu de masques et pas de tests.

Elle souligne qu'il y a eu un accompagnement des personnels de santé et de nombreuses interactions avec **l'Agence Régionale de Santé (ARS)** ayant pour objet d'expliquer le virus, l'importance du séquençage et de la détection rapide. A savoir qu'en début d'épidémie, la Corse n'était pas dotée d'un séquenceur. Elle précise qu'ultérieurement l'hôpital de Bastia en a acheté un, en ayant pour conséquence de ne pas dépendre du continent.

Le **Conseil Scientifique** a émis un **long avis** concernant **l'utilité de la vaccination et aussi pour détruire les « fakenews »**. Cet avis avait aussi pour objet de développer également une pédagogie pour expliquer à tous les niveaux (du soignant à la population) les enjeux de cette crise sanitaire. Et ce notamment auprès des scolaires, car l'école était un foyer important de contaminations et alimentait, de ce fait, des chaînes de transmission intrafamiliales.

Mme Ogliastro précise qu'il a fallu rétablir les faits scientifiques et les analyses faites au niveau mondial. Elle indique qu'une dotation en masques pour les établissements secondaires dépendant de la Collectivité de Corse a été conseillée. Elle fait savoir que l'explication est que ce virus est un virus respiratoire.

Mme Ogliastro montre qu'il a fallu expliquer que les écoles pouvaient réouvrir avec des équipements en masques obligatoires afin que les enfants s'approprient ces premiers gestes, sachant que la reprise épidémique était assurée même après le confinement. Elle fait observer qu'il s'est agi d'une mesure difficile à faire comprendre car elle était peut-être contre-intuitive pour certains.

Le Conseil Scientifique a souvent attiré l'attention en disant que l'épidémie allait repartir d'où l'expression de « jouer les Cassandre » durant ces deux dernières années.

Par ailleurs, le Conseil Scientifique a conseillé de **faire une surveillance des stations d'épuration** où l'on peut très tôt détecter le virus. Ainsi, cette mesure permet d'anticiper et de se protéger.

Si ces mesures sont devenues banales aujourd'hui, à l'époque, le Conseil Scientifique a tenu à transmettre et à expliquer les faits en cours au niveau mondial, sachant qu'ils seraient bientôt présents en Corse puisque le virus s'était disséminé sur toute la planète.

6. Les enquêtes

Comme indiqué plus haut, les deux commissions ont travaillé à l'élaboration, à partir de la question évaluative précitée, d'un questionnaire basé sur un panel représentatif dans les domaines concernés, permettant de lancer le programme des auditions des différents acteurs qui sont intervenus durant la crise sanitaire, et ce pour la période considérée.

Pour ces auditions, une **grille d'entretiens** a été rédigée basée sur un questionnaire composé initialement de quatre questions établies à partir d'une base de données :

-1^{ère} question : Pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

-2^e question : Quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

-3^e question : Avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

-4^e question : Selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Une **5^e question a été ajoutée** lors de l'envoi du questionnaire le 2 juin 2022 à des représentants du secteur de la santé, des usagers de la santé, des transports et à d'anciens Présidents d'Agences et d'Offices de la Collectivité de Corse en responsabilité lors de la crise du Covid (14 questionnaires envoyés) : «**Pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?**».

Outre les réponses déjà apportées à ces 5 questions par **M. Jean-Guy TALAMONI**, **Mesdames Bianca FAZI** et **Mylène OGLIASTRO** lors de leurs auditions (cf. supra), 14 questionnaires nous sont parvenus à la date du 2 novembre 2022 sur les 17 envoyés initialement. Une analyse des données a ensuite été opérée à partir des réponses apportées.

Vous trouverez ci-dessous les réponses communiquées (14), qui synthétisent bien les problématiques auxquelles ont été confrontés tant les usagers de la santé que les principaux acteurs des transports.

1.*Réponses de M. Pierre MATTEI, Président de la CORSICA FERRIES – 8 juin 2022 :

M. Pierre MATTEI : «*Ci-dessous nos réponses à vos questions, dont 3/5 ne concernent pas «l'évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire».*

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

Cette question ne concerne pas l'évaluation de la politique de la Collectivité territoriale mais plutôt celle de la compagnie. Nos actions ont concerné la mise en œuvre des mesures sanitaires de protection des populations de nos passagers et de nos employés.

Nous avons aussi contribué à l'effort collectif par la mise en œuvre de moyens spécifiques tels que le transport des passagers devant absolument voyager (Corsica Ferries a été la seule à assurer ce service pendant le premier confinement, par exemple soignants en relève, techniciens spécifiques sur appareil de santé, tests...) et dans le respect des règles, mais aussi le passage des marchandises essentielles où l'export des balles de déchets.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Cette question ne concerne pas l'évaluation de la politique de la Collectivité territoriale mais plutôt celle de la compagnie.

Adaptation des moyens, respect des réglementations nationales et internationales, diffusion de l'information officielle et réglementaire auprès des passagers, participation aux concertations pour affronter au mieux la crise sanitaire, contrôle des passagers à l'embarquement, pass sanitaire etc.

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

La Collectivité de Corse a malheureusement participé à une campagne de dénigrement de type « fake news » prétendant que Corsica Ferries transportait des touristes, ce qui a été totalement démenti par les faits.

La Collectivité de Corse a abondé financièrement l'enveloppe des compagnies au départ de Marseille au prétexte du Covid, mesure que nous jugeons anticoncurrentielle et qui nous a conduit à engager un contentieux.

Les mesures intéressant les navires de commerce dépendent de l'Etat du pavillon et de celui du port et non de la Collectivité territoriale. Nous avons immédiatement mis en application les protocoles sanitaires en les adaptant au mieux voire en les améliorant pour protéger la santé des passagers, de l'équipage et des régions desservies.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Cette question ne concerne pas l'évaluation de la politique de la Collectivité territoriale mais plutôt celle de la compagnie. Oui dans la mesure où nous avons, tout en appliquant les règles, permis l'approvisionnement de la Corse en marchandises vitales, l'exportation des déchets et le transport des passagers dit « essentiels »

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Nous ne sommes pas des spécialistes des épidémies mondiales et n'avons, à ce titre, aucune qualité pour répondre utilement à cette question. Cela dit, quel pays, région ou organisation pourrait prétendre « disposer de tous les moyens » dans un cadre aussi peu prévisible ? Apparemment cela n'a été le cas d'aucun pays pour la COVID-19 et ce ne sera probablement pas non plus le cas dans le futur. En revanche il est possible de considérer, à notre avis, que nous y serions tous mieux préparés si chacun, modestement et à son échelle, peut tirer les enseignements de cette crise sans précédent à l'ère moderne.

2.*Réponses de M. Dominique LAZZONI, Président France Assos Santé Corse (usagers de la Santé) – 13 juin 2022 .

-1^{re} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

Défense des droits des usagers du système de santé. Ligne téléphonique ouverte pendant toute la durée de la crise sanitaire, soit pour orienter suite à des doléances, soit pour informer.

La délégation Corse de France Assos Santé a été impliquée par les établissements, par les représentants des usagers, les partenaires et notamment l'ARS, les associations membres ; également par le siège France Assos Santé à Paris

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Points réguliers avec les différents partenaires pour informer les usagers, les associations.

Diffusion du « flash Covid » dans le réseau suite aux comités vaccination ARS

Participation à des webinaires

Soutien aux associations, y compris non agréées afin de les aider.

Maintien des formations pour les représentants des usagers et rencontres en distanciel pour informer sur : le plan blanc, la vaccination, l'aller-vers,...

Participation et témoignages lors de différents retours d'expérience : Task Force ; ARS, ...

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Instances nationales de France Assos Santé informées de l'initiative en Corse d'acquisition de masques.

Soutien à l'instauration du « green pass ».

Participation au contrôle des tests dès le mois de décembre 2020 à l'aéroport d'Ajaccio pour aider les usagers en difficulté (mobilité, pathologies...)

Obstacles :

Ordres et contre ordres incessants.

De très nombreux retours d'usagers quant aux difficultés rencontrées par les jeunes scolarisés et les établissements du fait des demi-jauges. Pas ou peu d'enseignement à distance, pas de possibilité d'accéder à des ressources en ligne, et lors du second confinement, cela aurait mérité des mesures plus adaptées et anticipées.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

La démocratie sanitaire et l'implication des usagers méritent d'être valorisés. France Assos Santé est un acteur incontournable du système de santé, puisque reconnu dans le code de la santé publique. Il était utile de faciliter et apporter l'information aux usagers. Par ailleurs, les dysfonctionnements pointés par les usagers ont été remontés aux établissements afin de les corriger, en concertation et avec le souci de la qualité.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Economiquement : non.

Sur le plan de l'éducation / l'enseignement : non.

Les RETEX de la crise COVID ont permis d'adapter au mieux les moyens matériels en santé de l'île.

Cependant, la Corse subit comme à l'identique du Continent, une grande pénurie de personnel, qui n'est pas résolue et est même très préoccupante.

3.*REPONSES DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE D'AIR CORSICA, M.LUC BERENI, - 14 juin 2022.

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

Air Corsica, délégataire du service public des lignes aériennes Corse-Marseille/Nice et co-délégataire avec Air France des lignes Corse-Paris Orly, fait partie des entreprises insulaires qui ont été très concernées par les effets de la crise sanitaire, non seulement au niveau interne en raison de sa taille (plus de 700 salariés) mais surtout au niveau externe eu égard à sa mission qui s'est trouvée fortement perturbée par les mesures de confinement de la population, les diverses périodes de restrictions de déplacements inter-régionaux et l'application des mesures sanitaires de tout ordre.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Outre l'application stricte et rigoureuse des décisions gouvernementales et locales visant le transport aérien en général et les lignes Corse-Continent en particulier, Air Corsica a maintenu un lien permanent avec les autorités concernées (Direction générale de l'Aviation Civile, Collectivité de Corse, ARS, Préfectures, etc.) afin de s'adapter de manière pragmatique et réactive aux impératifs liés à la spécificité de la situation de la Corse en temps de crise, tant pour les passagers (soignants, malades, personnels requis, etc.) que pour le fret à caractère particulier (médicaments, matériel destiné aux hôpitaux, prélèvements, etc.). Les mesures économiques et sociales nationales d'ordre général (activité partielle, PGE etc.) ont également été déployées.

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Pour Air Corsica, les sujets en lien avec la Collectivité de Corse ont principalement été ceux, traités de manière quasi quotidienne avec l'Office des Transports de la Corse, destinés à adapter la desserte aérienne de l'île aux divers impératifs qu'imposaient la situation, avec les conséquences afférentes aux Conventions de D.S.P. en cours, en ce qui concerne les aspects économiques et juridiques.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

S'agissant de la manière dont le service public aérien a été piloté conjointement entre l'OTC et la compagnie, on peut effectivement affirmer que les usagers ont été satisfaits par les décisions prises.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Oui, comme on a pu le voir en 2021 et même au début 2022 (variant Omicron), puisque l'expérience acquise depuis mars 2020 a somme toute été bénéfique et a donné lieu à de nombreuses actions d'amélioration dans le domaine qui est le nôtre. Nous pouvons donc affirmer que nous détenons à présent une sorte de « mode d'emploi », bien que nous espérons ne jamais avoir à nous en servir à nouveau !

4.*REPONSES DE L'ANCIENNE PRESIDENTE DE L'OFFICE DES TRANSPORTS DE LA CORSE, Mme Vannina BORROMEI – 14 juin 2022.

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?

En tant que Présidente de l'OTC pendant la crise sanitaire COVID, l'objectif a été de garantir la continuité du service public maritime et aérien ; c'est-à-dire assurer la desserte économique, sanitaire, médicale et alimentaire de l'île, alors que les transports du monde entier étaient à l'arrêt.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Dès l'annonce du confinement de mars 2020, l'OTC a mis en place des comités de suivi (quotidiens) avec les compagnies délégataires maritimes (Corsica Linea, CMN : La Méridionale) et aériennes (Air Corsica et Air France) afin de prendre les décisions d'urgence qui s'imposaient face à la crise ; à chaque nouvelle annonce gouvernementale, ce comité de suivi était élargi aux services de l'Etat, représentés à ce moment par le préfet de Corse, M. Franck ROBINE.

Nous avons fait le choix d'assurer un minimum de dessertes quotidiennes entre l'île et le continent français afin de permettre :

- *Au niveau aérien, le transport des personnes se déplaçant pour raisons médicales ou impérieuses ; le transport de matières médicales (oxygène, médicaments, masques...) mais également le transport Postal.*
- *Au niveau maritime, le transport des personnes se déplaçant pour raisons médicales ou impérieuses ; le transport du fret (non accompagné) alimentaire nécessaire au ravitaillement de l'île ; et lorsque le déconfinement a été toléré pour le BTP : le transport des matériaux nécessaires à ce domaine.*

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Cela a été possible, tout d'abord, grâce à l'implication sans faille des compagnies délégataires qui ont assumé de faire suivre ce service public, grâce à des équipes, équipages toujours présents malgré les risques et les craintes de ce moment.

Nous avons su nous adapter à la fermeture de l'aéroport d'Orly en transférant le service public aérien vers l'aéroport de Roissy.

Le surcoût engendré par cette crise, dans le domaine maritime notamment, a été soumis au vote de l'Assemblée de Corse ; en effet, ces surcoûts ont représenté une compensation supplémentaire, basée sur la théorie de l'imprévision, de plus de 13 millions d'euros.

Ce service public minimum a été financé uniquement grâce aux économies, sans précédent, réalisées (depuis 2015) par l'OTC. Il s'agit d'un financement exclusivement OTC, qui n'a pas impacté le budget stricto sensu de la CdC.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

J'affirme, que ces mesures n'ont pas été « utiles » à la population, ces mesures ont été VITALES à notre population ; le service public de transport a montré son essence même lors de cette crise et a rappelé à quel point il était indispensable dans le cadre de l'insularité.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Malheureusement, je pense que dans des domaines comme les transports qui se sont avérés vitaux pendant cette crise, la réflexion sera essentiellement basée sur le financement ; pour cette crise la capacité de gestion et d'action dans l'urgence a été permise par une capacité d'autofinancement de l'OTC qui ne sera peut-être pas la même demain.

La crise dans le domaine des compétences respectives de la CdC a été à mon sens bien gérée.

Le domaine médical et sanitaire, relevant de l'Etat, a rapidement montré ses limites.

5.*REPONSES DU DIRECTEUR GENERAL DE CORSICA LINEA, M. PIERRE-ANTOINE VILLANOVA – 21 juin 2022

1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

En tant que délégataire de service public pour la desserte maritime de la Corse, CORSICA Linea a été impliquée dans la gestion de la crise sanitaire avec deux niveaux d'intervention principaux :

- Garantir l'approvisionnement en Fret (essentiellement alimentaire) de la Corse durant les périodes de confinement ;
- Garantir la stricte application des décrets gouvernementaux et arrêtés préfectoraux sur la restriction de circulation des personnes entre la Corse et le continent afin de réduire la propagation de la pandémie.

2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

L'ensemble des actions décrites ci-dessous ont été prises en lien avec l'Office des Transports de la Corse (OTC), autorité déléguée du service public maritime, et la préfecture de Région.

- Mesures globales

L'OTC a mis en place un point hebdomadaire, avec l'ensemble des parties prenantes, durant lequel un point de la situation était fait, et des décisions de plan de flotte étaient prises en accord avec toutes les parties prenantes (Etat – OTC – Région – Transporteurs maritimes et terrestres).

Ces réunions régulières permettaient de mettre tout le monde à niveau sur l'évolution des restrictions nationales, transcrites dans les décrets nationaux et arrêtés préfectoraux, mais aussi de décider d'un allègement des fréquences de rotations maritimes entre la Corse et le continent.

- Fret

Il s'est agi de mettre en place, à bord des navires, des conditions de travail les plus satisfaisantes possible pour permettre la gestion des flux de remorques entre la Corse et le continent.

Ces remorques concernaient initialement essentiellement des denrées alimentaires ainsi que des matériels médicaux et médicaments, puis d'autres produits au fur et à mesure de la levée des restrictions, comme les matériaux BTP.

-Passagers

Durant la première phase de confinement, la plus critique, les divers décrets gouvernementaux et arrêtés préfectoraux n'autorisaient que la circulation de personnes devant voyager entre la Corse et le continent pour des motifs impérieux clairement définis dans les textes.

L'entreprise a mis en place, avec la préfecture de région, un process de validation nominatif, au cas par cas, des personnes ayant le droit de voyager entre la Corse et le continent.

CORSICA LINEA a ainsi joué un rôle majeur dans l'application des règles de stricte limitation de circulation des populations entre la Corse et le continent.

3^e question : Avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Toutes ces actions ont été menées en accords avec l'OTC, représentant la CDC dans cette crise pour la partie « transport maritime ».

La manque de matériel de protection sanitaire pour les marins durant la première phase de confinement a constitué le principal obstacle à notre action. Ces marins assumaient un rôle important pour la Corse sans aucun masque de protection, en interagissant avec des nombreuses autres personnes (dockers – manutentionnaires – chauffeurs – etc ...) dans le cadre de leur activité professionnelle. Cela a généré une assez forte tension à bord de navires mais a aussi mis en avant le fort sens des responsabilités et du service public pour les marins embarqués à bord de nos navires.

4^e question : Selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

L'ensemble des actions menées, en coordination avec l'OTC, ont permis d'atteindre les deux principaux objectifs initiaux : assurer la continuité d'approvisionnement alimentaire de la Corse et réduire à son strict minimum le transit de population entre la Corse et le Continent.

5^e question : Pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Nous avons appris qu'il s'agit d'un domaine dans lequel personne ne peut agir de façon isolée, et qu'une forte coordination entre l'ensemble des parties prenantes est impérative. Je n'ai pas d'avis sur la préparation de la Corse pour une prochaine pandémie, mais je pense qu'un plan de crise doit être mis en place, en amont, sur la base du retour d'expérience de cette crise COVID-19.

[6. *REPONSES DU PRESIDENT de L'ORDRE des MEDECINS de CORSE du SUD, M. le Docteur Jean CANARELLI – 26 juin 2022](#)

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

Nous avons pu intervenir dans cette crise en tant qu'acteur de la santé en capacité de coordonner un certain nombre d'interventions de par notre positionnement. Notre conseil est très investi dans tous les domaines relatifs à la santé publique et il ne pouvait être question de ne pas s'impliquer dans cette crise majeure. Nous sommes fortement liés à tous les intervenants comme les autres ordres de professionnels de santé, les différents URPS, les établissements de santé tant public que privé et l'ensemble des institutionnels.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Nous avons immédiatement commencé à nous rapprocher des différents acteurs institutionnels, la préfecture, l'agence régionale de santé, la Collectivité de Corse, les différentes municipalités. Les premiers éléments que nous avons pu déployer était une politique d'accompagnement dans la communication tant au niveau des professionnels de santé que de la population.

Nous avons accompagné le déploiement de l'organisation sanitaire avec les médecins et les établissements de santé. Dans un second temps, nous avons accompagné la distribution de masques et même distribué directement ceux-ci à certains moments.

Puis nous avons été un des acteurs de l'organisation de la vaccination sur le territoire d'Ajaccio en participant directement à la mise en place du centre de vaccination de Baléone. Tout en continuant à communiquer et accompagner les distributions de masques et les différentes organisations de vaccination.

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Nous avons eu des échanges fréquents avec la Collectivité de Corse et les obstacles étaient plutôt d'ordre internationaux ou nationaux en fonction des moments, avec de nombreuses périodes de pénurie qui impactaient le déploiement des différentes mesures décidées localement ou nationalement.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Oui, nous avons soutenu le déploiement de toutes les mesures sanitaires indispensables en cette période qui s'apparentait à un " temps de guerre". Tous nos membres ont participé à leur niveau au service des besoins de la population. Il ne pouvait en être autrement mais l'impact a été réel et fort dans cette crise.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Je pense qu'aujourd'hui nous sommes encore dans une période où il est nécessaire de tirer les enseignements de la crise (qui n'est pas encore totalement derrière nous) pour se préparer à d'autres éventualités. De ce fait, aujourd'hui, nous n'avons vraisemblablement pas encore une structuration en termes de moyens à même de répondre aux crises sanitaires à venir surtout qu'elles peuvent être différentes de celles que nous venons de traverser. Un certain nombre de moyens sont présents dans notre région mais il conviendrait peut-être d'anticiper différents scénarii afin d'avoir une longueur d'avance sur une future épidémie.

[7.*REPONSES de Madame Christine BOUTROIX, Infirmière, membre de L'ORDRE des INFIRMIERS de Corse du Sud – 29 juin 2022](#)

1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

Je suis infirmière en clinique privée et notre rôle était de prévenir, de contenir toute contamination et propagation du virus.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

- Port du masque obligatoire pour les patients et tout le personnel,
- Contrôle du test PCR et de la vaccination pour tous les hospitalisés,
- Visites au sein de la clinique, interdites,
- Respect des gestes barrières,
- Vaccination obligatoire pour tout le personnel soignant et le personnel de la clinique,
- Protocole appliqué pour la désinfection de l'environnement, du matériel et des sols.

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Oui, si ce n'est qu'au début difficultés d'approvisionnement de masques et de gels hydroalcooliques.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Tout à fait, il y a eu très peu de cas de patients positifs au sein des hospitalisations et en général le personnel a été épargné.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

OUI, nous sommes bien approvisionnés en masques, en gels hydroalcooliques et la population est bien préparée.

8. *REPONSES de Mme Raphaëlle MARTINETTI, Infirmière, membre du CONSEIL INTERDEPARTEMENTAL DES INFIRMIERS DE CORSE – 30 juin 2022

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?

Je vais m'exprimer au nom des infirmiers libéraux.

Nous avons assuré les soins à domicile sans discontinuité, en évitant au plus les hospitalisations pour des patients « fragiles », armé les centres de vaccination, réalisé les visites domiciliaires pour les patients covid et réalisé les dépistages massifs.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Le même travail que nous avons toujours réalisé dans les règles d'hygiène inhérentes à notre profession.

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Aucune des mesures ne nous ont été spécifiques.

Nous avons uniquement bénéficié de la distribution des masques, dont la répartition de la dotation a été assurée par notre Ordre et pour Bastia, cela a dû se faire dehors devant l'ARS en plein hiver car l'entrée dans le hall de cette dernière nous avait été refusée.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

L'isolement a été la seule mesure utile avec le recul.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Nullement préparé pour faire face une prochaine fois, avec un système de soins à l'agonie au niveau national que régional.

On ne peut déjà plus prendre en charge les patients cancéreux avec la disparition de la radiothérapie sur Bastia... alors je n'ose imaginer un bis repetita COVID.

9. *REPONSES de Mme Pascale LARDIES CECCALDI, Infirmière, Cadre Formateur Puériculteur, Elue de l'ORDRE des INFIRMIERS de Corse du Sud – 1^{er} juillet 2022.

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?

En tant que cadre de santé, infirmière puéricultrice et formatrice à l'IFMS d'Ajaccio, ainsi que tous mes collègues et nos élèves /étudiants, nous nous sommes mis à disposition du centre hospitalier d'Ajaccio car de par nos fonctions de soignant nous ne pouvions pas ne pas intervenir dans cette crise sanitaire (Déontologie). Pour ma part, j'ai été en poste à la gestion des lits du CHA en 12h et parfois de nuit.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Accompagnement des élèves et cours en distanciel.

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Je n'ai pu mettre en application que les mesures mise en place par le CHA et l'ARS (distribution de masques lorsqu'ils sont enfin arrivés...).

La mesure que la Collectivité de Corse a accordée aux étudiants et élèves (prime) a été très bien vue étant donné que pour la plupart d'entre eux, ils n'ont rien reçu du CH.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Mes mesures ont été utiles dans le sens où les élèves avaient besoin d'être accompagnés (souvent seul en service de soin face à la pandémie) et ils devaient continuer à travailler sur leurs cours pour pouvoir valider leur année de formation.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Sincèrement, je ne sais pas si la CORSE est préparée pour la survenue d'une nouvelle épidémie mondiale, le personnel soignant est épuisé et pour la plupart des gens, ils n'ont fait que leur travail !!!

10. *REPONSES de M. Michel BIANCAMARIA, Directeur de La Méridionale – 1^{er} juillet 2022.

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

La Méridionale est intervenue dans cette crise sanitaire en tant que délégataire du service public maritime pour les lignes d'Ajaccio et Propriano.

Notre rôle, en tant que délégataire du service public sur ces lignes, étant d'assurer la continuité d'approvisionnement en fret mais également de maintenir une offre acceptable pour les passagers.

-2 question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Nous avons, en concertation avec l'autorité délégante (Office des Transports de la Corse) :

- Adapté nos plans de flottes aux besoins de services, en réduisant lorsque cela était nécessaire le nombre de nos traversées,
- Mis en place un dispositif de distanciation strict,
- Fait voyager chaque convoyeur (chauffeurs fret) en cabine solo,
- Renforcé nos protocoles de nettoyages des espaces communs et des cabines,
- Mis en place des mesures de confinement du personnel naviguant embarqué afin d'éviter le risque d'arrêt d'un navire.

Nous avons, en relation et à la demande de la Préfecture de Corse :

- Mis en place un contrôle du « passe sanitaire » des passagers embarquant,
- Mis en place un dispositif pour les déplacements à caractère professionnel,
- Mis en place un protocole pour le rapatriement des personnes positives au Covid-19, dans les sens Corse/Continent et Continent/Corse.

-3 question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

L'ensemble des mesures adoptées par la Collectivité de Corse, qui concernaient notre activité, ont pu être mises en place.

-4 question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Oui, ces mesures ont été utiles :

- Elles ont permis de poursuivre l'approvisionnement et l'activité de la Corse,
- Elles ont également permis d'assurer un lien sécurisé pour les déplacements.

11.* REPONSES de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse-1^{er} juillet 2022.

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?

En mars 2020, je suis présidente de l'Agence du tourisme de la Corse depuis décembre 2015. Dès la première quinzaine de Mars, alors que le COVID a atteint la Corse depuis plusieurs jours, je comprends que notre secteur touristique qui s'apprête à entamer sa saison 2020 va être profondément impacté en cas de confinement général.

Dès le 13 mars, je réunis avec le Président du Conseil exécutif, par visioconférence sur 3 sites, tous les acteurs de la filière touristique (CCI, syndicats professionnels, FROTSI, guides interprètes...). A ce moment-là, c'est l'inconnu. Nous savons que quelque chose de grave va arriver. Et nous décidons de rester en contact tout au long de la crise qui s'annonce. Le 16 mars minuit le confinement est décrété.

A partir de là, jusqu'à mai 2021, mon activité de présidente de l'ATC n'a été consacrée quasi exclusivement qu'à la gestion de la crise COVID-19 avec la mise en œuvre de plusieurs mesures d'urgence, de relance et de résilience (cf. question 2) et la signature d'une feuille de route de relance durable du tourisme corse en avril 2021 (cf. annexe).

Cette gestion s'est faite en relation directe et quasi quotidienne avec le PCE, le CE et en particulier Madame Bianca FAZI, CE en charge de la santé et du social. Hebdomadairement, j'ai participé pendant plusieurs mois à une cellule de crise COVID « Etat-Collectivité de Corse ».

Concomitamment, en tant que conseillère en charge des affaires européennes et internationales, j'étais en charge du suivi de l'évolution de la situation dans les régions voisines (Italie) et comme économiste, en lien avec le PCE et la direction de l'innovation, j'ai participé à de nombreuses réunions visant à la définition d'un plan de relance global qui a ensuite conduit au Plan *Salvezza è Rilanciu*. J'ai identifié et proposé au PCE de faire émarger la Collectivité de Corse sur le fonds exceptionnel REACT EU mis en place par la Commission européenne en août 2020 (33 MNS d'euros octroyés pour la Corse).

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

J'ai préconisé et fait mettre en œuvre plusieurs mesures d'urgence dans le secteur touristique :

- Dès les premières semaines, j'ai impulsé à l'ATC, en lien avec la CCI de Corse, une cellule d'observation des flux touristiques (quasi nuls pendant 2 mois) puis un recueil des attentes et des anticipations des socioprofessionnels pour la reprise. Ces données alimentaient le tableau de bord de suivi de crise Etat-CDC,
- J'ai fait voter par le CA de l'ATC plusieurs mesures exceptionnelles : aides aux offices de tourisme (sans ressources de taxes de séjour), aux entreprises pour s'équiper en matière sanitaire, prêts à taux zéro de la CADEC, etc.
- Puis des mesures de solidarité : week-ends offerts aux soignants impliqués dans la crise (opération I NOSTRI EROI), chèques vacances pour les plus précaires.

Je me suis rapidement attelée (en espérant sauver l'après saison 2020 car nous ne pensions pas avoir une 2^{ème} puis une 3^{ème} vague...) à réaliser :

- Une campagne de communication exceptionnelle (TV française, italienne, allemande),
- La mise en place d'une marque territoriale « Safe Corsica » pour rassurer touristes et résidents,
- Des mesures en faveur des hébergements et des restaurants fortement impactés par la mauvaise saison 2020 (-50 % de visiteurs au total),
- La conception d'un plan de relance du tourisme corse.

Ce plan a finalement été négocié avec le **secrétaire d'Etat au Tourisme, Jean-Baptiste LEMOYNE**. Sa trame et ses mesures principales ont été validées en septembre 2020 lors de la

venue du Président de la République à Bunifaziu. Il ne sera signé que le 27 avril 2021. D'un montant global de 22 Millions d'euros, il compte 8 actions principales :

- Action n° 1 - Accentuer le soutien à l'investissement et l'accompagnement des TPE/PME dans le secteur touristique,
- Action n° 2 - Accompagner la relance en créant une « foncière tourisme »,
- Action n° 3 - Renforcer l'accompagnement des projets touristiques par la mobilisation accrue de France Tourisme Ingénierie et des moyens propres d'Atout France,
- Action n°4 – Conforter la montée en compétences et sécuriser les parcours professionnels des saisonniers,
- Action n° 5 – Réguler la location touristique meublée,
- Action n° 6 – Accompagner les acteurs du tourisme vers une transition écologique,
- Action n° 7 – Accroître la chaîne de valeur touristique et créer une chaîne d'hébergements régionale,
- Action n° 8 – Promouvoir la destination Corse.

Parallèlement comme conseillère exécutive, j'ai participé à la définition d'un premier paquet de mesures générales en faveur de l'économie insulaire mais aussi de mesures dans le domaine social (cf. *Vince contra u COVID*, délibérations du 26/03/2020 et du 24/04/2020) puis à partir de septembre 2020, à la définition du Plan *Salvezza è Rilanciu*. J'ai co-piloté plusieurs ateliers internes à l'administration de la CdC pour en définir les mesures maîtresses visant notamment à sauvegarder l'économie corse lors de l'hiver 2020-2021. Le plan a été voté le 27 novembre 2020 et actualisé le 30 avril 2021.

-3 question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Concernant l'ATC, plusieurs des mesures inscrites à la feuille de route de relance du tourisme corse signée avec la CdC et l'Etat ont été instruites jusqu'en mai 2021. Ensuite nous sommes entrés en période électorale avec un devoir de réserve et le 1^{er} juillet je n'étais plus présidente de cet EPIC. Les autres mesures sont en cours de réalisation.

Pour ce qui concerne les mesures du Plan *Salvezza è Rilanciu* dont l'instruction a été déléguée à l'ATC. Ce fut le cas notamment pour la mesure en faveur des restaurants : une équipe dédiée a été mise en place et le niveau de résultats a été très élevé (680 aides accordées sur 691 demandes pour un montant d'aide total de 1,16 Million d'euros).

Donc globalement, pour ce qui relève de l'ATC, cela a plutôt bien marché.

-4 question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Le taux de consommation des mesures a été très bon que ce soit les aides aux offices du tourisme, les aides aux entreprises, les aides aux restaurants, etc. Je pense que même si cela ne consistait parfois qu'à octroyer de petites sommes en complément des dispositifs Etat (Prêt garantie Etat ou Fonds de Solidarité Nationale), les acteurs économiques ont apprécié le soutien.

Les mesures de solidarité mises en place par l'ATC comme les chèques vacances et surtout les week-ends de repos pour les soignants COVID ont été particulièrement appréciés.

Je pense aussi que le fait d'avoir été pendant 12 mois à l'écoute des opérateurs du tourisme en continu et d'avoir co-construit avec eux la feuille de relance du tourisme corse a été particulièrement apprécié dans un secteur très concurrentiel et subdivisé en corporations.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

La crise du COVID a révélé deux choses :

- Que les territoires insulaires sont particulièrement vulnérables à tout choc exogène,
- Mais qu'ils peuvent développer des capacités de résilience à condition d'avoir les dispositifs règlementaires et législatifs pour le faire.

Les régions autonomes ont pu prendre des décisions très rapidement en matière sanitaire, ce qui ne fut pas le cas pour la Corse (cf. Affaire du *Green pass*, cf. Décret transport aérien de juin 2020).

Lorsque la CdC a pu prendre des décisions rapidement (ex : achats de masque), elle l'a fait et cela a eu des effets positifs pour la population et l'économie. Une dévolution de compétences dans le domaine sanitaire et économique me paraît donc indispensable. Gageons que le cycle institutionnel qui doit s'ouvrir prochainement permettra de progresser sur ces points dans l'intérêt de la Corse et des Corses.

Pour conclure, je retiens deux leçons de cette expérience politique hors normes :

- La CdC a besoin de ses propres outils de suivi économique et sanitaire et de statistiques pour anticiper *ex ante*, agir *hic et nunc* et évaluer *ex post* : pour assumer des compétences institutionnelles il faut des outils de pilotage, en particulier en situation de crise,
- La CdC a besoin aussi d'une cellule de veille et d'une cellule de gestion de crise quelle qu'elle soit dont le périmètre et le fonctionnement seraient à définir. 2

(cf. en annexe les documents transmis par Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse à l'appui de ses réponses).

[12.*REPNSES de Mme Monique PETRIGNANI EMANUELLI, Infirmière Corse du Sud - 2 juillet 2022.](#)

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?

Je me suis impliqué lors de cette crise parce que c'est mon job, mon devoir et j'ai suivi les mesures Nationales dictée par ARS.

(NB : non-réponses aux questions n° 2, n° 3 et n° 4).

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Quant à l'hypothèse d'une prochaine épidémie tout dépendra de l'acceptation des mesures par la population.

13.*REPONSES du Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, M. le docteur Antoine GRISONI – 29 juillet 2022.

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

Je suis intervenu avant tout en qualité de médecin généraliste investi dans la crise sur mon territoire mais aussi en tant que Président de l'URPS Médecins Libéraux de Corse.

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

- Organisation de la prise en charge des patients sur mon territoire,
- Mise en place des CMA/CRA sur l'ensemble de l'île,
- Participation active à la vaccination,
- Participation à toutes les réunions et cellules de crises mises en place à la fois par la Collectivité de Corse, notamment avec le Comité Scientifique, et à la fois organisées par l'ARS de Corse,
- Communication très active auprès des Médecins Libéraux de Corse sur les mesures mises en place, l'évolution de la situation, les décisions gouvernementales et locales, les comptes rendus et analyse du comité scientifique, les dispositifs de soutien financier, etc,
- Collaboration active avec la Collectivité de Corse pour la distribution des dotations de masques fournis par la Direction Générale Adjointe en charge des Affaires Sociales et Sanitaires (communication, organisation secteurs, permanence à l'URPS ML, livraison sur plusieurs territoires (recueil des besoins etc...)).

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

La principale mesure qui a concerné les professionnels de santé a été l'importation rapide de masques FFP2 et chirurgicaux en provenance de Chine. Nous avons pu mettre en application une distribution rapide, efficace et équitable dans un contexte de forte tension.

Nous avons également contribué aux travaux de la Collectivité de Corse en fournissant des notes scientifiques rédigées par nos médecins libéraux présents au quotidien sur le terrain et en participant à la rédaction des courriers adressés au ministre de la santé.

La Collectivité de Corse a rapidement créé un comité scientifique en janvier 2020, au regard de la situation internationale, avant même que la France soit touchée. Ce comité composé de membres extrêmement compétents (Mylène Ogliastro, Bernard Lecomte, Josette D'All Ava-Santucci et Dominique Barbolosi) a régulièrement fourni des informations sur l'évolution de la situation.

Nous aurions apprécié qu'un médecin libéral du territoire soit intégré dans ce comité pour pouvoir y apporter une vision du terrain.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

En raison de la définition de nos missions par décret, nos actions sont avant tout orientées à direction des professionnels de santé. Mais en facilitant leur exercice au quotidien et en les soutenant activement dans leurs organisations territoriales, nous pensons que cela a été profitable à la population in fine. Par exemple, l'aide fournie pour ouvrir les CMA/CRA et les centres de vaccinations a permis à la population corse d'avoir un accès rapide à la vaccination.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Comme beaucoup d'autres territoires, la Corse a résisté au mieux à cette crise grâce à la réactivité et l'implication de ses soignants.

Une crise chassant l'autre, nous n'avons pas, chez nous comme ailleurs, de culture de la gestion de ce genre de pandémie ou d'autres événements de cette nature. Par ailleurs, les événements ont mis en exergue nos nombreuses carences tant sur le plan de l'hôpital public qui souffre de tous les maux nationaux amplifiés par l'insularité que dans le secteur libéral. Ce dernier, -qui est pourtant en charge de plus de 60 % des soins dans l'île- peine à voir son travail reconnu, et à recruter des professionnels tant généralistes que spécialistes.

Un travail gigantesque est devant nous pour combler ces déficits d'autant que la pandémie n'est pas terminée, que d'autres surviendront, et que les retards qu'elle a provoqué dans les soins habituels ne sont pas résorbés.

Les discussions de Matignon doivent impérativement être l'occasion d'aborder ces sujets majeurs pour lesquels un référent du secteur libéral devrait être présent.

[14.* REPONSES de la représentante du Centre Hospitalier de Bastia, Mme Marie-Christine VIALE, Directeur adjoint en charge des opérations et de la performance, suite au questionnaire adressé au Docteur André DE CAFFARELLI, Chef du Service des Urgences, remplacé par M. le Professeur Gilles D'HONNEUR – 2 novembre 2022.](#)

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenue dans la crise sanitaire ?

En tant qu'établissement sanitaire de référence et de recours sur le Groupement Hospitalier de Territoire pour la prise en charge des patients, la réalisation des tests, le suivi des vaccinations, l'organisation de la continuité des soins et des filières avec les établissements publics et privés du territoire notamment

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

Les principales mesures ont été les suivantes :

-Réorganisation des services en interne pour mise en place de services dédiés à la prise en charge sanitaire aigüe des patients : filière urgences dédiée, lits de réanimation et surveillance continue, lits d'hospitalisation conventionnelle, prise en charge spécifiques : maternité, pédiatrie, dialyse,

néonatalogie, bloc opératoire, Centre de tests et centre de vaccination, livraison de consommables et autres besoins pendant la phase de pénurie aiguë pour les autres établissements.

-Réponse SAMU et Régulation médicale urgente et non urgente des patients ainsi que solutions de type téléconsultation et de formation pour les centres publics et privés, le secteur libéral et le SIS y compris sur des spécialités médicales : cardiologie, pneumologie, gériatrie.

-Réaffectation de personnels sur l'activité COVID et limitant les autres activités notamment programmées.

-Remise en place progressive des actives programmées dans un second temps.

-Recrutement et montée en compétence des personnels médicaux et paramédicaux.

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

Les mesures mises en place au CH en lien avec la Collectivité de Corse ont été : le « bon cadeau » pour une nuit d'hôtel sur la région et la réception de masques et autres dispositifs de protection individuels pour les soignants. Il n'y a pas eu d'obstacle majeur à cette mise en place.

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

Oui, car elles ont permis la prise en charge sur place de patients dans un contexte de saturation des lits sur la région PACA.

-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Le nombre de lits reste encore insuffisant pour assurer une autonomie complète de prise en charge en cas de saturation des établissements de la région PACA et la réponse aux besoins de restructuration architecturale des locaux du CH de Bastia est encore à finaliser, notamment en termes de financement.

- ENQUETE D'ÉVALUATION : COURRIERS ET QUESTIONNAIRES ADRESSES LE 31 MAI 2022



ASSEMBLEA DI
CORSICA

*Comité d'évaluation des
Politiques Publiques
De l'Assemblée de Corse*

--

*Commission de la méthodologie et de
l'appui technique aux évaluations*

--

*Commission chargée de l'évaluation
de l'action de la Collectivité de Corse
dans le domaine de la crise sanitaire*

J. Presidenti

Aiacciu, u 31 di maghju di u 2022

Réf. N° 2022/ADM/CC/NO/074

Monsieur le Président,

Dans le cadre des missions du Comité d'Evaluation, ses deux commissions travaillent actuellement sur le thème de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire (période mars 2020 à septembre 2021), question qui avait été choisie l'an passé par les membres du Comité d'Evaluation comme première politique à évaluer.

Les commissions ont ainsi procédé à l'audition des principaux acteurs de la Collectivité de Corse qui ont eu à affronter et à gérer la difficile crise sanitaire sur la période précitée, de façon à pouvoir disposer d'un ressenti général. C'est ainsi que la question évaluative ci-après leur a été posée :

« Depuis janvier 2020, les services de l'Etat ont mis en place un plan d'actions pour faire face à la pandémie. La Collectivité de Corse, pour sa part, a dû prendre des mesures d'urgence pour pallier les carences constatées ; celles-ci ont-elles répondu aux attentes de la population dans le domaine sanitaire, présent objet de cette évaluation ? ».

Madame la Présidente

Monsieur le Président

En complément des informations et témoignages déjà recueillis par les commissions sur la crise sanitaire, nous nous permettons de vous solliciter afin que vous puissiez nous apporter votre contribution à ce travail d'évaluation, en répondant aux cinq questions ci-après :

-1^{ère} question : pourquoi êtes-vous intervenu dans la crise sanitaire ?

-2^e question : quels mesures et dispositifs avez-vous mis en place ?

-3^e question : avez-vous pu mettre en application les mesures adoptées par la Collectivité de Corse et sinon, quels ont été les obstacles que vous avez rencontrés ?

-4^e question : selon vous, vos mesures ont-elles été utiles à la population ?

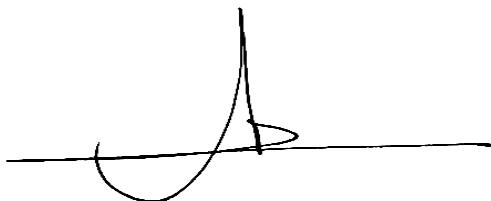
-5^e question : pensez-vous que dans l'hypothèse de la survenance d'une prochaine épidémie mondiale, la Corse y serait préparée et disposerait alors de tous les moyens nécessaires pour y faire face ?

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître vos réponses (10 lignes maximum par réponse) à chaque question au plus tard le 15 juin 2022, sur l'adresse mail suivante ; nicolas.ogno@isula.corsica .

Il va de soi que vous pourrez nous communiquer tout document utile en appui de vos réponses, par l'envoi d'un mail sur l'adresse précitée.

Nous portons à votre connaissance que le rapport du Comité d'Evaluation sur l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire, assorti de préconisations, devrait être achevé au plus tard en septembre prochain et adressé ensuite au Président du Conseil Exécutif de Corse et à la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.



Alain DI MEGLIO



Charles CASABIANCA

Copies :

- Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse ;
- Madame Marie-France BERENI CANAZZI, Présidente du Comité d'Evaluation.

7. PRECONISATIONS DU COMITE D'EVALUATION

→ *Les préconisations sont directement liées aux objectifs de l'évaluation et à la question évaluative.*

→ *Elles ont été établies à partir de la consultation et de l'analyse de la masse documentaire, des auditions et des réponses aux questionnaires. Certaines des préconisations apparaissent majoritaires et d'autres plus minoritaires, sans pour cela que des pourcentages précis, en l'absence d'outils statistiques probants, ait été établis.*

→ *Toutes les préconisations énumérées ci-dessous seraient applicables aussi bien dans les domaines médical, social et économique qu'institutionnel.*

→ *Un tableau chiffré des préconisations figure à la fin de cette partie 7. Initialement, il n'avait pas été décidé d'en tenir compte car peu significatif. Les membres des commissions craignaient en effet qu'il alourdisse l'ensemble des préconisations. Mais compte tenu des récentes discussions en commissions, il a été décidé de l'insérer à la suite des trois blocs de préconisations ci-après détaillés.*

En ce qui concerne le secteur médical :

- L'idée première est d'établir un PLAN DE CRISE confié à un Comité composé de « sages » et de scientifiques, élargi au secteur libéral, ce qui permettrait la définition d'une stratégie efficace en cas d'épidémie,
- Il faut y ajouter la nécessité de prévenir les épidémies en constituant un stock de médicaments et de matériels tels que des séquenceurs, respirateurs, lits...
- Il faudrait également former des soignants et intensifier leur recrutement car leur nombre s'est révélé insuffisant face aux besoins lors de la crise sanitaire et développer une production locale d'équipements, de façon à moins dépendre de l'extérieur (gel hydroalcoolique, masques ...),
- Autre demande pertinente, celle de la création d'un Centre Hospitalier Universitaire qui, s'il n'est pas trop ambitieux et si ses missions sont ciblées,

permettrait aussi de mieux gérer les crises et l'analyse des données fournies par les stations d'épuration de Corse. Elle serait un vecteur d'information primordial quant à la propagation du virus et vaudrait comme un indice pour en évaluer la progression en période de crise sanitaire,

- Enfin, un outil de surveillance et de veille sanitaire devra être créé au sein de la Collectivité de Corse afin d'anticiper les crises sanitaires, selon un périmètre d'intervention et un mode de fonctionnement à définir, pour une meilleure synergie avec les divers partenaires.

En ce qui concerne le secteur social et économique :

- En cas de survenance d'une nouvelle épidémie, des mesures d'urgence et de solidarité seront à mettre en place dans les divers secteurs sociaux et économiques.
- Dans un contexte d'urgence et dans un souci de rationaliser et simplifier les diverses mesures amélioratives, il conviendra de renforcer le pilotage des actions en associant les agences et offices dans leurs compétences sectorielles.
- Le tourisme étant parmi les secteurs les plus touchés lors de telles épidémies comme celui des transports, il serait sans doute opportun, en cas de crise dévastatrice et peu maîtrisée, de pouvoir réduire les rotations. Elles seraient réservées uniquement aux transports utiles à la subsistance des habitants et à leur suivi médical hors de l'île.
- En outre, il sera nécessaire de doter la Collectivité de Corse de ses propres outils de suivi économique, ce qui permettra de disposer de statistiques.
- Des mesures de protection particulières des travailleurs sociaux devraient être mises en place de façon que leurs interventions soient facilitées en périodes de crise et de confinement, sans oublier le milieu rural.
- Le plan de crise précité devrait prévoir notamment la mise en place de mesures de rapatriement aérien et maritime coordonnées entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de crise, ce qui pourrait conduire à une fermeture des ports et des aéroports.
- Une attention particulière devra être portée à la communication en temps de crise, pour qu'elle soit réactive et informative, hermétique aux «fake news» et autres désinformations.

En ce qui concerne le secteur institutionnel :

- Il sera nécessaire d'instaurer de bonnes relations institutionnelles entre l'Etat et la Collectivité de Corse, et au sein de la Collectivité de Corse, ce qui permettra d'aboutir à des prises de décisions concertées, rapides et opérationnelles adaptées aux spécificités de la Corse.

- Une dévolution de compétences nouvelles serait à envisager dans les domaines sanitaire, social et économique, dans la perspective d'une évolution institutionnelle conférant plus d'autonomie de décision à la Collectivité de Corse.

- Les territoires insulaires sont vulnérables, nous l'avons constaté et il conviendra d'assurer des bonnes conditions de résilience pour la population fragile.

La diffusion de ces préconisations sera nécessaire de façon à restituer l'évaluation à toutes les personnes consultées et cela sous les formes les plus appropriées (rapport final, synthèse écrite, débat, présentations orales, mise en ligne, communiqués de presse, interviews).

Les représentants de la Collectivité de Corse sont invités à s'approprier ces préconisations et un service ou une structure dédiée relevant de cette Collectivité devra s'en emparer pour une veille et un suivi. Au besoin, le Comité se réserve le droit de vérifier à court ou moyen terme que les préconisations faites auront été mises en œuvre en tout ou partie.

Thème	Nombre sur 4 Auditions et 14 questionnaires
Dotations d'équipements (masque, test, séquenceur...)	6
Stock de médicaments	1
Equipements sur le territoire (ressources internes)	1
Ressources humaines (réanimateurs) recrutement de professionnels de santé généralistes et spécialistes (pénurie amplifiée avec l'insularité). Plan hôpital public	5
Création d'un Centre Hospitalier Universitaire	2
Mesures d'urgence et mesures de solidarité dans les divers secteurs économiques (ex : tourisme, OTC, social...).	4
Planifier et structurer avec une meilleure synergie des divers partenaires pour converger vers une forte coordination, organisation et ainsi mieux se concerter et communiquer (cellule de crise, de veille, d'urgence et de gestion) avec un périmètre et un fonctionnement à définir.	8
Besoins d'outils économiques et sanitaires ainsi que de statistiques pour anticiper	4
Outils de pilotage pour les compétences institutionnelles	1

CONCLUSION

L'évaluation des politiques publiques a été menée dans le respect du principe de distanciation et de neutralité voulues. Cet exercice s'est conduit avec une vision neutre et extérieure, comme cela est recommandé pour toute évaluation d'une politique publique. Elle est concrétisée par la rédaction d'un rapport constitué de comptes-rendus, d'avis scientifiques, de réponses à des questionnaires et de données diverses (délibérations de l'Assemblée de Corse, communiqués de presse, notes d'informations...) qui ne figurent pas toutes en annexe du présent rapport, tant la masse d'informations est considérable. Elles seront consultables sur le site dédié au Comité d'Evaluation. Ces documents sont autant de sources permettant de témoigner d'une réalité vécue par les différents acteurs de la Collectivité de Corse et de ses partenaires qui sont intervenus dans un moment particulièrement difficile de l'histoire de la Corse, celui de la crise sanitaire de la Covid-19.

Ce rapport se veut la photographie à l'instant « t » d'une situation que le Comité d'Evaluation a circonscrite dans le temps, soit du 30 mars 2020 au 30 septembre 2021. Il est exclusivement basé sur la méthode du ressenti telle que choisie par les membres du Comité qui, il faut le préciser, ont travaillé bénévolement, en toute objectivité, sans moyens affectés - hormis un cadre de haut niveau du Secrétariat général de l'Assemblée de Corse, qu'ils remercient - avec beaucoup d'enthousiasme, de rigueur, de ténacité sur l'évaluation.

Le présent rapport doit ainsi aider à la décision et être utile aux responsables de la Collectivité de Corse dans leurs futurs choix de politiques publiques.

Les membres du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse espèrent que ce sera le cas et que les préconisations formulées permettraient, si une nouvelle pandémie mondiale survenait, de mobiliser de façon plus rapide et efficace les moyens, les acteurs et les solutions qui s'imposent.

Ce premier travail d'évaluation a permis de souder une équipe et de voir que, par le dialogue et une intelligence collective, nous pouvons bien avancer. Tous les membres du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques ont convenu toutefois, que pour aller plus loin, il faudra à l'avenir inviter des experts, être soutenus par les services de la Collectivité de Corse de façon à produire des évaluations qui soient davantage chiffrées et établies à partir de statistiques et de questionnaires de plus grande envergure.

Les membres du Comité d'Evaluation se félicitent que le travail mené ait pu se faire dans un espace de dialogue et de concertation, quelques soient les sensibilités intellectuelles et politiques.

Enfin, la Présidente du Comité d'Evaluation, **Mme Marie-France BERENI CANAZZI**, tient à remercier les membres du Comité d'Evaluation qui se sont investis dans ce premier travail d'évaluation, en particulier les Présidents des deux commissions, **Messieurs Alain DI MEGLIO** et **Charles CASABIANCA** ainsi que **Mesdames Blanche CASANOVA** et **Catherine COLOMBANI**.

Notons que **Madame CASANOVA** a apporté toute son expérience et sa technicité dans le domaine de l'évaluation et que **Madame COLOMBANI** a mis à la disposition de la commission «évaluation de l'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la crise sanitaire» une masse considérable de documents, dont un tableau de synthèse de données indispensable au travail et aux recherches futures.

Ce rapport été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés en séance plénière du Comité d'Evaluation, réuni selon le format «Teams», en date du 20 janvier 2023.

-DETAIL du VOTE :***Ont voté pour : 25**

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS,
M. Gilles SIMEONI,
M. Jean-Christophe ANGELINI
M. Pascal ZAGNOLI
M. Marie-France BERENI-CANAZZI,
Mme Angèle CHIAPPINI,
M. Patrice BOSSART,
M. Serge TOMI,
M. Jean-Jacques CICCOLINI,
M. Jean-Louis ALBERTINI,
Mme Louise NICOLAI,
Mme Charles CASABIANCA,
M. Alain DI MEGLIO,
Mme Colette CASTAGNOLI,
M. Georges DE ZERBI,
Mme Catherine COLOMBANI,
M. Jean-André MINICONI
M. Mickaël MIRMAN,
M. Ange NICOLAI,
Mme Blanche CASANOVA,
Mme Christiane PIETRI,
M. Gaston LEROUX-LENCI,
Mme Stella D'AMORE,
M. Dominique MILANINI,
Mme Noëlle MORETTI.

Ont voté contre : 2

M. Jérôme MONDOLONI,
Mme Vincente CUCCHI.

S'est abstenue : 1

Mme Véronique ACKER-CESARI.

Absents : 22**Non-participation : 1**

Mme Catherine ISTRIA (ne siège plus au CEPP, ayant pris d'autres fonctions).

